

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 2770 - MERCREDI 23 NOVEMBRE 2016



John Welborn

MINES

Congo Mining envisage d'exploiter le fer dans la Sangha

Le président directeur général de la société Congo Mining, John Welborn, a annoncé le 22 novembre au Premier ministre, Clément Mouamba, que sa société venait solliciter auprès du gouvernement congolais un permis d'exploitation pour le projet de fer de Badondo dans le département de la Sangha.

Cette filiale de la compagnie australienne Equatorial Resources prévoit de développer une mine qui produira jusqu'à quarante millions de tonnes de minerai de fer de qualité supérieure par an, mais le développement du projet dépend en grande partie de la construction d'infrastructures ferroviaires et portuaires pour expédier la production.

Page 3

AFRIQUE CENTRALE

Bientôt un cadre juridique harmonisé contre la cybercriminalité



Les experts lors du lancement des travaux di et mercredi, en vue d'affiner ces textes. « Il s'agit, au cours de ces travaux, de poser des actes concrets qui auront pour résultats l'attrait des investisseurs privés dans le secteur des télécommunications, et de garantir la confiance des utilisateurs finaux dans l'usage des moyens et services de communication électronique », a expliqué Andres Edu Mba Mokuy, secrétaire général adjoint en charge du département de l'intégration sociale et culturelle de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale.

Page 2

ENTREPRENEURIAT

La promotion de la femme entrepreneure à la croisée des chemins

La deuxième édition de la Semaine mondiale de l'entrepreneuriat célébrée hier à Brazzaville s'est intéressée au concept « genre et entrepreneuriat ».

Le Réseau Entreprendre, Inspirer, Mentor organisateur de cet événement a eu à cœur d'inciter les femmes entrepreneures et entrepreneurs du Congo à nouer des partenariats d'affaires pour un meilleur développement de leurs activités. Car, a-t-on fait observer, seulement 7 à 30% des entreprises privées sont dirigées ou appartiennent à des femmes en Afrique au sud du Sahara.



La ministre des Pme au centre à l'ouverture de la rencontre sur l'entrepreneuriat

« Il y a donc nécessité d'agir pour renverser la tendance. Le gouvernement, les entreprises, les médias, les organisations de la société civile, les partenaires, tous devront contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat féminin », a lancé Solange Samba-Toyo, présidente de ce réseau.

Page 4

SAISON SPORTIVE 2016-2017

Priorité au développement du sport au plan national

La Direction générale des sports et les responsables des fédérations ont adopté le 21 novembre la circulaire portant organisation de la saison sportive 2016-2017

Cette circulaire en sept articles, qui ne concerne que les activités nationales, oblige les fédérations à développer leurs disciplines au plan local avant de se projeter au niveau international. Elle sera présentée au ministre des Sports et de l'Éducation physique pour approbation et signature.

Page 16

CENTRAFRIQUE

La Minusca tient deux groupes armés pour responsables des dernières violences

Page 7

ÉDITORIAL

Ragots

Page 2

Page 9

ÉDITORIAL

Ragots

Le spectaculaire développement des réseaux sociaux, via internet, ces dernières années a indiscutablement brisé les barrières de l'espace et du temps qui limitaient jusqu'à présent les rapports entre les hommes. Mais il a du même coup généré des problèmes dont l'actualité internationale nous démontre chaque jour la gravité à travers les attentats terroristes qui frappent différentes parties du monde et que permettent de préparer ces mêmes réseaux sociaux. Comme toujours dans le monde des hommes le meilleur peut ainsi engendrer le pire.

Ce qui précède relève de la simple observation quotidienne, mais a pour conséquence que l'on doit de plus en plus se garder d'accorder du crédit aux informations qui circulent sur le «web» tant que celles-ci ne sont pas vérifiées ou authentifiées de façon sûre et certaine. La désinformation étant devenue, grâce aux nouvelles technologies de la communication, un outil sophistiqué nous risquons en effet, si nous n'y prenons garde, de commettre des erreurs de jugement dont les conséquences pourraient s'avérer grave.

Ceci étant vrai dans la sphère privée tout autant que dans la sphère publique deux précautions s'imposent à ceux, de plus en plus nombreux de par le vaste monde qui sont connectés en permanence.

° La première est de ne jamais prendre, comme on dit, pour argent comptant les informations, les ragots, qui circulent sur la toile et de vérifier par tous les moyens possibles leur sérieux, leur objectivité, leur fondement.

° La deuxième est de bien réfléchir avant de commenter publiquement soi-même, ou de transmettre ces mêmes informations, ces mêmes ragots, tout spécialement lorsque ceux-ci relèvent de sujets sensibles.

Ajoutons pour conclure provisoirement sur ce sujet que les dérives de toute nature engendrées par l'explosion des réseaux sociaux qui marquent notre époque confèrent à la presse une responsabilité de plus en plus grande dans la surveillance de l'actualité. Plus que jamais les journalistes que nous sommes doivent s'attacher à décrypter les événements qu'ils relatent afin de distinguer le vrai du faux, de séparer l'information et la manipulation.

Les Dépêches de Brazzaville

INSÉCURITÉ DANS LE POOL

La Dynamique pour le développement du Congo plaide pour un retour à la paix

Le président de la Dynamique pour le développement du Congo (DDC), Armand Mpourou, a lancé cette invite le week-end dernier à Brazzaville au cours d'une rencontre avec les habitants du département du Pool. La rencontre avait pour thème : « Plaidons ensemble pour le Pool ».

Dans son adresse, le président de la DDC a indiqué que la situation qui prévaut dans le département du Pool ne doit pas laisser indif-

que les populations de ce département soient prises en otage sous quelques prétextes que ce soit du messianisme identitaire ou de contestations politiques. C'est pourquoi nous devons plaider ensemble afin que ce département trouve la paix, la sécurité », a-t-il déclaré.

Armand Mpourou a indiqué que le Pool est un département pivot du Congo au regard de sa position stratégique. Il occupe une position très importante, surtout du



Armand Mpourou, président de la DDC

férent. C'est pourquoi, pense-t-il, l'heure est arrivée pour tout Congolais, cadres, habitants, et ressortissants du département du Pool, de trouver des solutions et mettre fin à cette situation.

« Le département du Pool ne se trouve-t-il pas dans un mysticisme suranné qui se cristallise par des troubles en permanence ? Car on ne peut pas concevoir

point de vue géographique. Le département est considéré comme membre supérieur parmi les parties sensibles du pays. Lorsqu'un membre du corps est malade, c'est tout le corps qui souffre. Dans ce cas, le Pool étant malade, tout le Congo souffre.

Armand Mpourou a révélé que le Pool est un département lumière,

laquelle lumière est toujours brouillée par des forces du mal qui l'empêchent de se développer. Si ce département se développe, c'est tout le pays qui prend son envol. Mais ce processus tarde à cause de ses habitants trop distraits.

« Le Pool est toujours premier dans l'histoire politique et culturelle de notre pays. Après la période coloniale, l'indépendance en 1960 le premier président de la République est sorti du Pool ; le premier cardinal est du Pool ; la transition de l'ère démocratique marquant la rupture du système monopartite est dirigée par un fils du Pool. Le Pool fut choisi pour l'installation du siège du royaume téké. Quand un bateau quitte le nord, il s'arrête au Pool via le Port de Brazzaville. De même, un train qui quitte Pointe-Noire stationne au Pool via la gare de Brazzaville. Comment comprendre alors que ce département recule et n'arrive pas à gérer et assurer son développement ? C'est à cette question que nous devons répondre », a-t-il ajouté.

En outre, le président de la DDC a demandé aux ressortissants du Pool de prendre conscience que le sous-sol de ce département est très riche en minerais. Mais ces richesses ne peuvent pas être exploitées tant que le Pool reste dans l'insécurité chronique. Cette situation dans laquelle il se trouve, empêche les investisseurs nationaux comme étrangers de s'implanter. D'où, l'impérieuse nécessité pour les cadres congolais ressortissant du Pool, d'œuvrer dans la recherche des solutions, pour que la paix puisse régner au nord, au sud, à l'est et à l'ouest du département. Avant d'ajouter que la DDC s'engage à apporter sa pierre à l'édifice dans la résolution de la situation sécuritaire au Pool.

Bruno Okokana

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE-
Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétariat des rédactions : Clotilde Ibara, Jean Kodila
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodiolo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteurs en chef : Guy-Gervais Kitina, Thierry Nougou
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koumbema, Firmin Oyé

Service Économie : Nancy France Loutoumba (chef de service); Quentin Loubou, Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia

Service International : Nestor N'Gampoula (chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
Édition du samedi : Meryll Mezath (Rédactrice en chef), Duryl Emilia Gankama, Josiane Mambou Loukoula

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo

Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : Colonel Ebeya n° 1430, commune de la Gombe / Kinshasa - RDC - Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Farel Mboko
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Martial Mombongo
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Directeur : Charles Zodiolo
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Rodrigue Ongagna, Mildred Moukenga

Commercial Pointe-Noire : Mélaine Eta Anto
Diffusion de Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelélé Ngono

TRAVAUX ET PROJETS TRANSVERSES

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Directeur : Philippe Garcia
Assistante : Sylvia Adhass

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Chef de production : François Diatoulou Mayola
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 983 9227 / (+242) 05 629 1317

eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Rively Gérard Ebami-Sala, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 06 930 82 17

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél. : (+242) 05 532.01.09
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINÉRAIS

Congo Mining envisage d'exploiter le fer dans la Sangha

Le président directeur général du Congo Mining (filiale de la compagnie minière australienne Equatorial Resources), John Welborn, est venu le 22 novembre annoncer au Premier ministre, Clément Mouamba, que sa société venait de solliciter auprès du gouvernement congolais un permis d'exploitation pour le projet de fer de Badondo dans le département de la Sangha.



John Welborn

Congo Mining prévoit de développer une mine de fer qui produira jusqu'à quarante millions de tonnes par an de minerai de fer de qualité supérieure. Le président directeur général a indiqué à la presse, à l'issue de l'audience, que le développement de la mine dépend de la construction des infrastructures ferroviaire et portuaire régionale qui permettront le transport et l'expédition du produit.

Une quantité suffisante de mine-

rai de fer, a-t-il déclaré, a été identifiée à Badondo pour une durée de vie d'exploitation d'au moins dix ans. La société exploratrice est convaincue qu'il est très for-

tement possible que des travaux supplémentaires d'exploration pourraient identifier davantage de minerai de fer de qualité. Ce qui pourrait augmenter la durée

de vie de la mine et la production annuelle, a-t-il confirmé.

La mine exigera un investissement total de 740 milliards FCFA. Elle emploiera plus de 1.000 personnes et la construction prendra trois ans, a précisé John Welborn. « Une fois opérationnelle, la mine générerait approximativement cinquante-neuf milliards FCFA en redevances annuelles payées au gouvernement congolais, cinquante-six milliards FCFA en impôts et plus de six cent dix-sept milliards FCFA en frais d'exploitation pour chaque année d'opération de la mine », a relevé le président directeur général du Congo Mining.

Il a noté, par ailleurs, que l'amélioration récente du prix du minerai de fer à l'échelle mondiale donne confiance à Congo Mining qu'elle trouvera le financement nécessaire pour le développement de la mine. « Une décision

ne sera prise qu'une fois la situation de la construction des infrastructures ferroviaire et portuaire régionale est clarifiée. Congo Mining espère que cela pourrait débiter dès la fin de l'année 2017. Il continue à travailler en étroite collaboration avec les gouvernements régionaux et les autres compagnies minières ayant des intérêts dans la région, ainsi que des bailleurs de fonds potentiels », a-t-il renchéri.

Notons que le permis Badondo a une superficie de 998 Km². Congo Mining a débuté ses travaux à Badondo en 2007 avec des activités de prospection pour le minerai de fer. En 2009, un permis de recherche a été accordé.

Les travaux sur le site de Badondo incluent des programmes de forages, une cartographie géologique, l'établissement d'un camp et des pistes d'accès local.

Roger Ngombé

FOIRE ÉGYPTIENNE

La 5^e édition de La maison moderne expose une variété de mobiliers

Le lancement officiel de la foire égyptienne exposant des mobiliers modernes à la Maison commune de Poto-Poto s'est réalisé le 21 novembre à Brazzaville, en présence des autorités départementales, du maire de l'arrondissement, ainsi que des diplomates malien et égyptien.



Les articles exposés

On peut y trouver des articles divers de culture égyptienne et moderne : des canapés, chaises, fauteuils ; des meubles de chambre à coucher, de cuisine, de jardin, de salle de bain, de salon ; des mobiliers de bureau, de salle à manger ; des rideaux ; des tables ; de l'architecture d'intérieur, de cuisine ; etc. L'exposition offre la possibilité de présenter des produits et services à un public intéressé.

Cette foire est principalement destinée aux acheteurs et aux personnes curieuses, afin qu'elles choisissent un nouveau mobilier et l'ameublement de leurs habitations. Pour le directeur général de l'exposition de cette 5^e édition de la foire La maison moderne, Mohamed Megahed, la manifestation vise tout d'abord à renforcer les liens d'amitié et de coopération entre l'Égypte et le Congo. « Je tiens à remercier l'implication personnelle des au-

torités locales ayant permis la concrétisation de cette foire organisée en partenariat avec le ministère du Commerce extérieur et de la consommation. Je formule le vœu de voir cette foire renforcer les liens entre Brazzaville et Le Caire », a déclaré Mohammed Megahed. Dans ce genre d'initiative, l'implication des pouvoirs publics consiste non seulement à promouvoir le caractère culturel et commercial, mais également à procéder au contrôle des prix et de la qualité des articles proposés au grand public.

« Pour cela, nous tenons à encourager nos amis égyptiens qui œuvrent au renforcement des relations économiques et commerciales entre les deux pays. Le Centre congolais du

commerce extérieur, un organisme de promotion du commerce au Congo, ne ménagera aucun effort pour soutenir cette manifestation », a déclaré le directeur général des foires et expositions nationales, Charles Malonga.

Rappelons que cette foire qui est à sa 5^e édition organisée à Brazzaville, est ouverte du 21 novembre au 31 décembre. La maison moderne présente les dernières tendances de l'aménagement intérieur et propose de nouvelles innovations prometteuses et une large gamme de produits de différentes catégories : des produits de l'intérieur et de l'extérieur, en passant par les éléments d'aménagement, jusqu'aux tissus d'ameublement.

Fiacre Kombo

SECTEUR MARITIME

La secrétaire générale du Mou d'Abuja en mission de travail à Brazzaville

La secrétaire générale du Mémorandum d'entente sur le contrôle des navires par l'Etat du port en Afrique de l'ouest et du centre (Mou d'Abuja), la Nigériane Mfon Ekong Usoro, s'est entretenue le 22 novembre à Brazzaville avec le ministre des Transports, de l'Aviation civile et de la Marine marchande, Gilbert Mokoki, président en exercice de ladite institution panafricaine.



Le ministre Gilbert Mokoki et la secrétaire générale du Mou d'Abuja Mfon Ekong Usoro

Hormis les échanges en tête-à-tête, la secrétaire générale du Mou d'Abuja a eu une séance de travail avec le ministre Mokoki sur les grands dossiers de cette organisation maritime. Il s'agit, entre autres, de la présentation des réalisations, du plan d'action et des rapports annuels des Etats pavillons du Mou d'Abuja, ainsi que du plan d'action, du budget biennal 2015-2017 et de l'audit de l'état financier de la structure.

Dans le cadre de sa mission en terre congolaise, la secrétaire générale du Mou d'Abuja fera le point au président en exercice de l'organisation, du paiement des contributions financières et des questions concernant le centre régional d'information du Mou d'Abuja. Il sera aussi abordé les dossiers relatifs à l'adhésion de certains pays et à la 9^e réunion du comité ainsi que la 3^e conférence générale ministérielle qui auront lieu au Ghana.

Créé en 1999, le Mou d'Abuja regroupe 19 pays d'Afrique de l'ouest et du centre. La ville de Pointe-Noire, capitale économique du Congo, abrite le centre d'information et de documentation du Mou d'Abuja.

Christian Brice Elion

ENTREPRENEURIAT

La promotion de la femme entrepreneure à la croisée des chemins

Les femmes entreprenantes et entrepreneures du Congo devront nouer des partenariats d'affaires pour le développement, la pérennisation de leurs activités, et le succès de leurs entreprises.

La ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel, Yvonne Adélaïde Mougany, a émis ce souhait à l'ouverture de la 2e édition de la semaine mondiale de l'entrepreneuriat. Célébrée le 22 novembre sur le thème : « Genre et entrepreneuriat », cet événement est organisé à Brazzaville par le Réseau, Entreprendre, Inspirer, Mentor (REIM), que dirige Solange Samba-Toyo.

« La femme entrepreneure congolaise doit apprendre à



La ministre des Pme au centre à l'ouverture de la rencontre sur l'entrepreneuriat s'affranchir de son égoïsme, à quitter son individualisme si elle veut réussir à lever les obstacles qui se dressent sur son chemin », a déclaré Adélaïde Mougany, avant d'ajouter que « Dans cette aventure d'entreprendre, il est certain que vous ne serez pas seules, tant la mobilisation pour la promotion de l'entreprise bat son plein. Nous sommes à vos côtés pour vous appuyer, vous soutenir et vous conseiller. »

Intervenant à son tour, la présidente du REM a indiqué que cet événement qui tire son

origine des USA au travers de la fondation Kaufman, vise à mettre les participants en contact avec d'éventuels partenaires, des mentors puis des investisseurs.

Le rapport de 2016 sur le développement humain en Afrique révèle que dans le domaine entrepreneurial, 7 à 30% des entreprises privées sont dirigées par des femmes en Afrique subsaharienne ou leur appartiennent.

« Il y a donc nécessité d'agir pour renverser la tendance. Le gouvernement, les entreprises, les médias, les organisations de la société civile, les partenaires, tous devront contribuer à la promotion de l'entrepreneuriat féminin », a indiqué Solange Samba-Toyo. Signalons que pour promouvoir l'entreprise, le gouver-

nement de la République du Congo a engagé plusieurs réformes. En effet, le cadre légal et réglementaire actualisé a été mis en place, en même temps que se poursuit son adaptation aux engagements et standards internationaux.

En vue d'améliorer le classement Doing business et attirer des investisseurs, des réformes sont également en cours.

Rappelons que pour mettre en œuvre une véritable politique de promotion et de développement des PME, de l'entrepreneuriat au Congo, le ministère de tutelle avait organisé du 8 au 9 novembre dernier à Brazzaville, des assises nationales de l'entreprise congolaise sur le thème : « Congo entrepreneuriat et émergence 2025 ».

Lopelle Mboussa Gassia

PROGRAMME DES OBSÈQUES DE NANCY FRANCE LOUTOUMBA

La direction générale du quotidien *Les Dépêches de Brazzaville* informe la grande famille de la presse congolaise que le programme des obsèques de **Nancy France Loutoumba**, cheffe du service Economie, se présente de la manière suivante :

Date : Vendredi 25 novembre 2016

8H30 : Levée de corps à la Morgue municipale de Brazzaville ;

10 H : Recueillement au domicile familial, sis Case 3-48, La glacière, Bacongo ;

12 H : Messe de requiem en la Paroisse Notre Dame du Rosaire, à Bacongo, non loin du lieu de la veillée ;

14 H : Départ pour le cimetière privé Ma Compagne ;

16 H : Retour au domicile familial et Fin de la cérémonie

NB : Une veillée d'animation sera organisée le **jeudi 24 novembre 2016** de 21 H à l'aube au domicile familial.



REMERCIEMENTS



« Si le grain de blé ne tombe en terre pour y mourir, il reste seul. Mais s'il meurt, il porte beaucoup de fruits ». Jean 12, 24.

Profondément touchés par les marques de soutien et d'affection témoignés de diverses manières depuis l'annonce de décès de leur très cher et regretté frère, père et oncle Louonobo Albert Lepembet, survenu le 07 novembre 2016 à l'hôpital de référence de Talangai à Brazzaville. Le docteur Jean Agouono-Moke et famille, monsieur Raymond Nty et famille, renouvellent leurs sincères remerciements à tous ceux qui les ont assistés, moralement, matériellement, financièrement et spirituellement, de près ou de loin et à tous ceux qui se sont associés à leur peine et vous prient de bien vouloir trouver ici l'expression de leur profonde gratitude.

Que Dieu accorde à Louonobo Albert Lepembet sa miséricorde, sa paix et un repos éternel.

NÉCROLOGIE

Roger Koud, agent des Dépêches de Brazzaville, Daniel Onolivet, le sergent chef Nkou-Mban et Albert Nkou informent les parents des villages Enta, Mpala et Ntsapoutou ainsi que les amis et connaissances du décès de leur mère, grand-mère, sœur, tante Ngalou Joséphine, survenu le mercredi 9 novembre à Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au n° 222 de la rue Okoyo, Talangai Petit Chose, arrêt Emboto.



Stephane Konda Poko et les enfants Ondzé Konda Poko ont le regret d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Makoua Ntokou (département de la Cuvette) et Brazzaville le décès inopiné de son père, Pierre Wilfrid Konda Poko, survenu le 11 novembre 2016 à Paris en France. Le rapatriement du corps sur Brazzaville est prévu pour le vendredi 25 novembre. A partir du jeudi 24 novembre, la veillée se tiendra au 106 de la rue Banziri à Poto-Poto, non loin du rond point Pointe hollandaise. La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement.



Bob Leonard Mayoukou et famille, remercient les parents, amis et connaissances pour leurs assistance multiforme apportée lors de la double et douloureuse épreuve du décès de leur maman la veuve Mayoukou née Lembet Thérèse survenu le 30 octobre 2016 et de leur neveu Patrick Mayoukou survenu le 27 octobre 2016. L'inhumation des deux corps est intervenue le 9 novembre 2016, à Pointe-Noire.



AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MANUEL DE LA PISTE INGAH - INGOLO DANS LE DEPARTEMENT DU POOL.

N°012C/2016/MAEP/PDARP-UCP

1. Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie du produit crédit aux paiements des services de Consultants individuels, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien Himo piste Inbah-Ingolo, dans le Département du Pool.

3. Profil du Consultant :

L'Unité de coordination du Projet (UCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, de donner les informations rendant compte de leurs qualifications et capacités techniques à réaliser lesdites prestations; ils doivent avoir le profil suivant :

- Avoir un diplôme (BAC + 2) au moins, en Génie-civil ou Travaux Publics (joindre une copie légalisée du ou des diplômes);
- Avoir au moins deux (2) années d'expérience dans le contrôle des travaux de

nature et de complexité comparable (joindre toute preuve justifiant votre expérience).

4. Sur cette base, les consultants individuels seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ».

5. Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Termes de Référence détaillés, les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 à l'Unité de Coordination du Projet du PDARP.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le lundi 5 décembre 2016 à 12 heures, à l'adresse ci-dessous :

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88/05 312 30 30; E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

**Brazzaville, le
Le Coordonnateur,
Isidore ONDOKI**

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MANUEL DE LA PISTE DJAMBALA - ABALANDOLO DANS LE DEPARTEMENT DES PLATEAUX
N°014C/2016/MAEP/PDARP-UCP**

1. Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie du produit crédit aux paiements des services de Consultants individuels, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien courant manuel de la piste Ingolo-Mah-Imvouba, dans le Département du Pool.

3. Profil du Consultant :

L'Unité de coordination du Projet (UCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, de donner les informations rendant compte de leurs qualifications et capacités techniques à réaliser lesdites prestations; ils doivent avoir le profil suivant :

- Avoir un diplôme (BAC + 2) au moins, en Génie-civil ou Travaux Publics (joindre une copie légalisée du ou des diplômes);
- Avoir au moins deux (2) années

d'expérience dans le contrôle des travaux de nature et de complexité comparable (joindre toute preuve justifiant votre expérience).

4. Sur cette base, les consultants individuels seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ».

5. Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Termes de Référence détaillés, les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 à l'Unité de Coordination du Projet du PDARP.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le lundi 5 décembre 2016 à 12 heures, à l'adresse ci-dessous :

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88/05 312 30 30; E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

**Brazzaville, le
Le Coordonnateur,
Isidore ONDOKI**

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DE L'AXE NSOUNGUI-TRANSFO, DE CONSTRUCTION DES BUREAUX DES MARAICHERS ET LEUR MOBILIER DE BUREAU, DE SECURISATION DU SITE DE NSOUNGUI, DANS L'ARRONDISSEMENT 8 MADIBOU A BRAZZAVILLE
N°009C/2016/MAEP/PDARP-UCP**

1. Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie du produit crédit aux paiements des services de Consultants individuels, pour le contrôle et la surveillance des travaux de l'aménagement de l'axe site maraîcher de Nsougui-transfo, la construction des bureaux des maraîchers et leur équipement localisés dans l'Arrondissement 8 Madibou, Brazzaville.

3. Profil du Consultant :

L'Unité de coordination du Projet (UCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, de donner les informations rendant compte de leurs qualifications et capacités techniques à réaliser lesdites prestations; ils doivent avoir le profil suivant :

- Avoir un diplôme (BAC + 2) au moins, en Génie-civil ou Travaux Publics (joindre une copie légalisée du ou des diplômes);

• Avoir au moins deux (2) années d'expérience dans le contrôle des travaux de nature et de complexité comparable (joindre toute preuve justifiant votre expérience).

4. Sur cette base, les consultants individuels seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ».

5. Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Termes de Référence détaillés, les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 à l'Unité de Coordination du Projet du PDARP.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le lundi 5 décembre 2016 à 12 heures, à l'adresse ci-dessous :

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88/05 312 30 30; E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

**Brazzaville, le
Le Coordonnateur,
Isidore ONDOKI**

**AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA PISTE YONO-OSSA-KIALE DANS LE DEPARTEMENT DES PLATEAUX
N°011C/2016/MAEP/PDARP-UCP**

1. Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie du produit crédit aux paiements des services de Consultants individuels, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien de la piste Yono-Ossa-Kialé, dans le Département des Plateaux

3. Profil du Consultant :

L'Unité de coordination du Projet (UCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, de donner les informations rendant compte de leurs qualifications et capacités techniques à réaliser lesdites prestations; ils doivent avoir le profil suivant :

- Avoir un diplôme (BAC + 2) au moins, en Génie-civil ou Travaux Publics (joindre une copie légalisée du ou des diplômes);
- Avoir au moins deux (2) années

d'expérience dans le contrôle des travaux de nature et de complexité comparable (joindre toute preuve justifiant votre expérience).

4. Sur cette base, les consultants individuels seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ».

5. Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Termes de Référence détaillés, les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 à l'Unité de Coordination du Projet du PDARP.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le lundi 5 décembre 2016 à 12 heures, à l'adresse ci-dessous :

PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88/05 312 30 30; E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

**Brazzaville, le
Le Coordonnateur,
Isidore ONDOKI**

ENTREPRENEURIAT

Jiovani Moanda distingué au concours Get In The Ring des meilleures start-ups congolaises

Créateur du groupe Wingu, le jeune congolais Jiovani Moanda est le champion de la première édition du Get In The Ring - Congo organisée le 17 novembre à Brazzaville. Il va représenter son pays à la finale internationale prévue en mars 2017, à Singapour.

L'idée originale de son projet est la livraison rapide et à moindre coût du gaz au domicile des clients. L'autre qualité de ce jeune entrepreneur, est sa capacité à présenter en un laps de temps, son entreprise, son groupe, son investissement et les marchés visés par son projet.

Get In The Ring est un concours international initié par la Fondation hollandaise Get In The Ring. La compétition qui consiste à opposer deux start-ups sur un ring de Boxe, a pour objectif de mettre en relation des start-ups à fort potentiel avec des investisseurs nationaux et internationaux présents à l'évènement.

Aux côtés du champion Jiovani Moanda, deux autres finalistes se sont distingués, Yacine Fylla (2ème du concours) et Elithe Ongania (3ème du concours) respectivement promoteurs de Be



Jiovani Moanda recevant son trophée

and lo Africa et Sim Aerospace. Le promoteur de Be and Lo Africa pour son projet « bus vert » bénéficie d'un voyage à Dakar (Sénégal) et le troisième bénéficie d'une formation à Douala (Cameroun).

Organisée pour la première fois au Congo, l'évènement Business

Get In The Ring s'est déroulé dans plus de 100 pays à travers le monde. Cet évènement a été initié par l'Association intégration, diversification économique et entrepreneuriat (IDEE) et a été appuyé par le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD).

Fiacre Kombo

LUTTE CONTRE LES ANTIVALEURS

L'association « Les jeunes cadres » invite les confessions religieuses à simplifier dans l'action

Le président de l'association « Les jeunes cadres » Florian Koulimaya a émis, le 22 novembre, le souhait aux confessions religieuses d'éveiller la conscience de leurs fidèles à travers l'Evangile de Dieu, en vue d'une lutte conjugulée contre les antivaleurs

La demande a été formulée lors de la rencontre avec ses membres dans le cadre de la commémoration de la journée africaine de la jeunesse célébrée en différé pour des raisons de calendrier.

En effet, Florian Koulimaya souligne que les confessions religieuses sans distinction d'obédience rassemblent des milliers de jeunes. Alors, elles doivent les édifier à travers des enseignements sur le respect et la crainte de Dieu.

Dans son allocution, Koulimaya a souligné que les jeunes ne respectent plus leurs parents ; ils sont à l'origine de la dépravation des mœurs et commettent des actes barbares à peine supportables. Il a également décrié la situation instable du département du Pool. Selon lui, au lieu de se préoccuper de l'avenir, la couche juvénile s'attache aux actes de vandalisme qui n'honorent pas la société.

Les parents se plaignent de l'éducation des jeunes sur tous les plans. Dans les établissements scolaires, on assiste à des actes de barbarie dont les conséquences sont considérables sur la vie future. « Je sollicite l'implication des confessions religieuses dans la lutte contre les antivaleurs. Qu'elles véhiculent des messages d'éveil de conscience au détriment des comportements déviants. Ceci est un message que je lance à l'endroit des jeunes croyants et chrétiens de toutes obédiences confondues. L'Eglise fait partie des forces qui pourraient contribuer aux bien être des jeunes », a-t-il rappelé.

Au terme de ses propos, il a indiqué : « si nous ne nous rendons pas compte que le patrimoine autour de nous nous appartient et que nous devons y prendre soins, si nous n'agissons pas pour l'intérêt collectif au détriment de l'intérêt personnel, le changement sera difficile. Efforçons-nous donc de mettre la main à la patte afin de conduire le Congo vers l'émergence ».

Lydie Gisèle Oko

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU CONTROLE ET DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU POSTE DE CAPTAGE D'EAU DE KOMBE, DANS L'ARRONDISSEMENT 8 MADIBOU A BRAZZAVILLE N°010C/2016/MAEP/PDARP-UCP

1. Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie du produit crédit aux paiements des services de Consultants individuels, pour le contrôle et la surveillance des travaux de réhabilitation du quai du poste de captage d'eau de Kombé, dans l'Arrondissement 8 Madibou, Brazzaville.

3. Profil du Consultant :

L'Unité de coordination du Projet (UCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, de donner les informations rendant compte de leurs qualifications et capacités techniques à réaliser lesdites prestations; ils doivent avoir le profil suivant :

• Avoir un diplôme (BAC + 2) au moins, en Génie-civil ou Travaux Publics (joindre une copie légalisée du ou des diplômes) ;

• Avoir au moins deux (2) années d'expérience dans le contrôle des travaux de nature et de complexité comparable (joindre toute preuve justifiant votre expérience).

4. Sur cette base, les consultants individuels seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ».

5. Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Termes de Référence détaillés, les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 à l'Unité de Coordination du Projet du PDARP.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le lundi 5 décembre 2016 à 12 heures, à l'adresse ci-dessous :
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 / 05 312 30 30 ; E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

**Brazzaville, le
Le Coordonnateur,
Isidore ONDOKI**

AVIS DE SOLLICITATION DE MANIFESTATION D'INTERET POUR LE RECRUTEMENT DE CONSULTANTS INDIVIDUELS CHARGES DU CONTROLE ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN COURANT MANUEL DE LA PISTE INGOLO-MAH-IMVOUBA DANS LE DEPARTEMENT DU POOL. N°013C/2016/MAEP/PDARP-UCP

1. Le présent Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt, suit l'Avis général de passation de marchés du projet paru dans Dg market No 145627 du 11 mars 2015.

2. Le Gouvernement de la République du Congo et l'Association internationale de développement IDA, Groupe Banque Mondiale, ont signé un accord de crédit, en vue de cofinancer le Projet de Développement Agricole et de Réhabilitation des Pistes Rurales (PDARP), et entend affecter une partie du produit crédit aux paiements des services de Consultants individuels, pour le contrôle et la surveillance des travaux d'entretien courant manuel de la piste Ingolo-Mah-Imvouba, dans le Département du Pool.

3. Profil du Consultant :

L'Unité de coordination du Projet (UCP) invite les candidats intéressés à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus, de donner les informations rendant compte de leurs qualifications et capacités techniques à réaliser lesdites prestations; ils doivent avoir le profil suivant :

• Avoir un diplôme (BAC + 2) au moins, en Génie-civil ou Travaux Publics (joindre une copie légalisée du ou des diplômes) ;

• Avoir au moins deux (2) années

d'expérience dans le contrôle des travaux de nature et de complexité comparable (joindre toute preuve justifiant votre expérience).

4. Sur cette base, les consultants individuels seront sélectionnés conformément aux Directives de la Banque « Sélection et Emploi des Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale de janvier 2011 ».

5. Les intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter les Termes de Référence détaillés, les jours ouvrables de 9H00 à 15H00 à l'Unité de Coordination du Projet du PDARP.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être adressées sous pli fermé ou en version électronique au plus tard le lundi 5 décembre 2016 à 12 heures, à l'adresse ci-dessous :
PROJET DE DEVELOPPEMENT AGRICOLE ET DE REHABILITATION DES PISTES RURALES (PDARP) UNITE DE COORDINATION DU PROJET, Boulevard Denis Sassou Nguesso Mpila, Brazzaville, République du Congo, Tel : (242) 06 858 88 88 / 05 312 30 30 ; E-mail : pdarp_maep@yahoo.fr

**Brazzaville, le
Le Coordonnateur,
Isidore ONDOKI**

AFRIQUE

Un réseau de journalistes dédié aux questions climatiques

En marge de la 22ème Conférence des Nations unies sur les changements climatiques (COP22), qui s'est tenue du 7 au 18 novembre à Marrakech, est né le Réseau Africain des Journalistes Climato Avant-gardistes (RAJCA). Les journalistes congolais sont représentés au bureau de ce réseau par Laudes Martial Mbon qui en est le secrétaire général adjoint.

Ce réseau réunit plus de 70 journalistes représentant 40 pays et les médias les plus importants du continent africain. Il envisage d'assurer le suivi de la COP22 et des questions environnementales en Afrique. Cette initiative devrait aboutir à une meilleure évaluation des décisions prises par les chefs d'Etat et de gouvernement présents à Marrakech pendant la COP22.

Citons parmi les missions du Réseau Africain des Journalistes Climato Avant-gardistes : l'engagement à diffuser et à promouvoir toutes les informations utiles pour que les promesses soient respectées ; la réalisation de reportages et d'articles sur le terrain pour soulever les

problèmes mais aussi mettre en avant les initiatives qui s'inscrivent dans le cadre du développement durable.

Il préconise également la mobilisation des journalistes africains présents et absents à la COP22 pour s'intéresser davantage aux sujets liés aux changements climatiques tels que l'adaptation, l'atténuation, la sécurité alimentaire, la question de l'eau... et promouvoir la réflexion et l'échange sur les thématiques environnementales.

Le Réseau Africain des Journalistes Climato Avant-gardistes est ouvert à tous les journalistes qui souhaitent apporter leurs contributions pour la meilleure diffusion de l'information environnementale. Un bureau provisoire a été mis en place en attendant la tenue de l'assemblée générale au cours du premier trimestre de l'année 2017.

Après consultations mutuelles, il a été désigné un bureau provisoire présidé par Abdoulaye Thiam du Sénégal (Le Soleil) ; Souley Moutari du Niger (Le Sahel) en est le premier vice-président et Alice Lawson du Togo (Ici Lomé) est 2eme vice-président.

Les autres membres du bureau

sont : Moulay Najim, Mauritanie (Points Chauds) en qualité de secrétaire général, Laudes Martial M'Bon de la République du Congo (Tam Tam d'Afrique) comme secrétaire général adjoint, Naim Baba Ahmed, Tchad (ONRTV) est trésorier et Elisa Anyangwe, Cameroun (Le journal de Brazza, correspondante) en est la secrétaire adjointe chargée du genre.

Enfin, huit autres journalistes du continent ont été responsabilisés sur les thématiques suivantes : secrétaires chargés des questions environnementales : Houssein Nagah, Egypte (Al Akhbar), Leonela Borges, Cap-Vert (La Télévision nationale du Cap-Vert), Onassis Mutombo, République démocratique du Congo (L'Avenir) ; Secrétaire chargé des nouvelles technologies : Mehdi Alioui, Algérie (Huffington Post) ; secrétaires chargés de l'initiative AAA : Ouadih Dada, Maroc (2M TV), Khemais Ben Fredj, Tunisie (Al Wataniya TV) ; secrétariat permanent : Marwa Tellal, Maroc (Pôle communication du comité COP22) ; Coordination : Faraah Achab, Maroc

La Rédaction

CENTRAFRIQUE

La Minusca tient deux groupes armés pour responsables de nouvelles violences

Quelques jours seulement après la conférence des donateurs qui ont promis 2,2 milliards de dollars à la Centrafrique en trois ans, les violences ont repris dans ce pays, notamment dans la ville de Bria. Face à cette situation, la force internationale « appelle à la fin immédiate des affrontements ».

Dans un communiqué, la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabilisation en République centrafricaine (Minusca) souligne que deux groupes armés du FPRC et de l'UPC « seront tenus pour responsables » de ces violences, en particulier sur les populations civiles.

Devant ces violences qui ont éclaté entre les groupes armés suscités - deux factions rivales de l'ex-séléka - dans la ville de Bria (400 kilomètres au nord-est de la ville de Bangui, la capitale), la Minusca a mis leurs éléments en garde « contre toute attaque visant son personnel, ses installations et celles qu'elle protège, précisant que tout acte hostile aura une réponse appropriée ».

Lundi, la base de la Minusca a été la cible de tirs de la part d'éléments du FPRC avant que les Casques bleus ne ripostent et ne les expulsent de la zone. Par ailleurs,

un Casque bleu a été légèrement blessé sur un autre terrain, signale la source.

La force onusienne assure avoir pris des « mesures robustes » pour protéger les civils sur place et de ce que les Casques bleus patrouillent dans la ville de Bria afin de rassurer la population, voire de protéger les sites des déplacés.

Le bureau régional de la Mission est également en contact avec les responsables locaux et traditionnels afin d'amener les belligérants à mettre fin aux affrontements, avise la Minusca, ajoutant que les agences des Nations unies planifient une réponse humanitaire. Depuis le renversement de l'ex-président François Bozizé en 2003 par les rebelles de l'ex-séléka, coalition majoritairement musulmane, la Centrafrique peine à se relever du chaos de la guerre qui en était résulté. Ceci, après la contre-offensive des milices anti-balaka majoritairement chrétiennes.

L'intervention de la force française Sangaris, qui a pris fin le 31 octobre, et le déploiement de la Minusca ont mis fin aux massacres mais ne sont pas parvenus à stabiliser la situation sécuritaire dans ce pays.

Nestor N'Gampoula

XVI^e SOMMET DE LA FRANCOPHONIE À MADAGASCAR

Michaëlle Jean va « illustrer la force de proposition et la force d'action »

La secrétaire générale de la Francophonie Michaëlle Jean, présidera dès le 22 novembre les travaux de la 99^e session du Conseil permanent de la Francophonie et prendra part à la 33^e session de la Conférence ministérielle de la Francophonie avant les travaux avec les chefs d'Etat et de gouvernement les 26 et 27 novembre qui ont lieu à Antananarivo du 22 au 27 novembre 2016.

Michaëlle Jean a déclaré : « ce XVI^e Sommet de la Francophonie, mon premier en tant que secrétaire générale, sera l'occasion d'illustrer la force de proposition et la force d'action de notre organisation. Que ce

soit en matière de développement économique équitable et durable, d'éducation, de coopération, de sécurité et de démocratie, ou encore du rôle et de la place des jeunes et des femmes, la Francophonie est un espace de toutes les possibilités et de toutes les solutions. C'est donc avec beaucoup d'espoir et d'enthousiasme que je me rends à Antananarivo pour partager avec tous les acteurs de l'espace francophone, et surtout avec le peuple malgache, la promesse de cette Francophonie du XXI^e siècle ».

Elle a remercié les autorités malgaches d'avoir accueilli « ce grand rendez-vous francophone

». Intitulé « Croissance partagée et développement responsable : les conditions de la stabilité du monde et de l'espace francophone », le Sommet de Madagascar réunira de nombreux chefs d'Etat et de gouvernement et près d'une soixantaine de délégations membres de l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), du 22 au 27 novembre 2016.

A cette occasion, Michaëlle Jean présentera les actions entreprises par la Francophonie depuis l'adoption de la feuille de route du sommet de Dakar, notamment la nouvelle stratégie économique pour la Francophonie. Parmi les

grandes décisions attendues figurent l'adhésion de nouveaux membres ainsi que le lieu du prochain sommet de l'organisation en 2018. Pour la première fois, une vingtaine de jeunes francophones âgés de 18 à 30 ans participeront et seront associés aux travaux du Sommet. Mettant ainsi en valeur la jeunesse francophone, une journée, le 25 novembre, leur sera consacrée.

Outre les questions d'actualité relatives à la situation politique, sécuritaire et économique au sein de l'espace francophone, les discussions entre chefs d'Etat et de gouvernement porteront également sur les questions touchant l'environnement, le développement durable et l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes.

Le programme prévoit également les sujets suivants : une conférence sur « les médias dans les pays en développement : les raisons du succès, les leçons des échecs » ; « l'autonomie des médias dans une situation de précarité économique » ; « mutations technologiques : un atout ou un handicap ? » ; « Liberté et Responsabilité des journalistes et des médias : Facteurs de développement et de discrédit » ; « Investissements privés et indépendance des médias » ; « Développement des médias : Un atout de développement économique ? » ; « Le pluralisme des médias et la pluralité des opinions ».

La nécessité du choc des idées pour formater l'opinion publique

Le président malgache Hery Rajaonarimampianina, qui a ouvert les 45^e assises de la presse francophone a vanté le thème des assises. Il a assuré de la richesse des discussions et des échanges. Il s'est dit convaincu que deux mots sont inaltérables pour préserver la noblesse de ce métier.

A savoir « Ethique et Déontologie ». Pour lui, on ne peut pas formater l'opinion publique à travers la presse, à travers certaines opinions, à travers les sondages, « le choc des idées est donc nécessaire ». Mais il ne doit en aucun cas compromettre la cohésion sociale et la stabilité du monde. Il ne doit pas attirer les haines, les divisions et les clivages de toutes sortes dans la société. Il ne doit pas détruire les valeurs sociales et humaines de la société. Pour conclure, il a fait un parallèle entre le sommet de la Francophonie d'Antananarivo et les assises de la presse francophone. « Tout cela est en parfaite cohérence car vous êtes des créateurs de liens sociaux, des répartisseurs de citoyenneté et de paix, condition incontournable du développement. En ce qui concerne la valeur démocratique, vous avez un allié en la personne du président de la République ».

Noël Ndong



La secrétaire générale de la Francophonie Michaëlle Jean/DR



LE RESEAU DES SMARTPHONES

PANNE DE CRÉDIT ? PAS DE SOUCIS

Avec **SOS Crédit** emprunte
jusqu'à **10.000 F***

composez *143#

AG Partners



*crédit remboursable à la prochaine recharge

CYBERCRIMINALITÉ

Des experts de la CEEAC préparent des projets de textes réglementaires

Les projets de textes communautaires harmonisés destinés à réglementer l'usage de l'Internet en Afrique centrale vont être soumis pour adoption au conseil des ministres de la Télécommunication et des TIC prévu à Brazzaville ce 24 novembre.

Prélude à ce conseil des ministres, la réunion des experts des pays membres de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) s'est ouverte mardi dans la capitale congolaise. Objectif : préparer les textes sur lesquels plancheront les ministres au cours de ces assises. Les pays de la sous-région ont, chacun d'eux, des textes réglementaires au niveau local. L'élaboration d'un cadre juridique s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du projet harmonisation des politiques des TIC en Afrique sub-saharienne que finance l'Union européenne.

« Il s'agit ici au cours de ces travaux de poser des actes concrets qui auront pour résultats l'attrait des investisseurs privés dans le secteur des télécommunications, et de garantir la confiance des utilisateurs finaux dans l'utilisation des moyens et services de communication électronique », a indiqué Andres Edu Mba Mokuy, secrétaire général adjoint en charge du département de l'intégration sociale et culturelle de la CEEAC.

L'intégration régionale, estime le

ministre congolais des Postes et télécommunications, Léon Juste Ibombo, passe inévitablement par l'harmonisation des politiques de réglementations nationales.

Le domaine des TIC est un secteur en pleine mutation qui nécessite un encadrement juridique afin de garantir la concurrence et la sécurité tant des infrastructures que celle des usagers.

« Cette situation appelle une élaboration des règles juridiques adaptées au contexte, notamment en ce temps de crise, pour assurer le financement de nos infrastructures dans le cadre du service universel au profit de nos populations, surtout en zone rurale ; de déterminer les conditions d'accès aux services des télécommunications ; de définir les moyens d'établissement d'une interconnexion entre les réseaux ; et d'apporter des réponses au phénomène de la criminalité au sein du cyber espace de la CEEAC », a indiqué Léon Juste Ibombo.

À propos, l'Union internationale des télécommunications (UIT) a décidé d'apporter son appui au Congo pour notamment faciliter le suivi du programme d'harmonisation de réglementations nationales et du programme de développement des infrastructures de transmission à fibre optique. « Il nous faut désormais revisiter ce cadre en tenant compte des avancées technologiques et des meilleures pratiques obser-



La photo de famille

vées », a insisté le représentant de l'UIT pour l'Afrique centrale et Madagascar, Jean-Jacques Masmala-Landji.

Au cours d'un tête-à-tête entre le ministre Léon Juste Ibombo et le secrétaire général adjoint de la CEEAC, Andres Edu Mba Mokuy, tenu la veille de l'ouverture de la réunion d'experts, les deux personnalités ont évoqué la nécessité de réussir ce pari pour le développement harmonieux de l'Afrique centrale.

« Nous allons ménager aucun

effort pour que cette réunion se déroule dans de très bonnes conditions et que la déclaration de Brazzaville soit approuvée et exécutée par les Etats membres », a promis le ministre congolais des Postes et Télécommunications. Quant au responsable de la CEEAC, il a réitéré le soutien de l'institution sous-régionale au gouvernement congolais en vue de la réussite de ce processus de développement. Cette réunion des experts en télécommunications, a-t-il indiqué, permet de fa-

ciliter l'interconnexion au niveau des Etats membres de la CEEAC. Plusieurs autres partenaires au développement appuient cette démarche tels que l'Union africaine ; l'Union européenne ; l'Union africaine des télécommunications ; la Banque africaine de développement ; la zone de l'union internationale des télécommunications pour l'Afrique centrale et le bureau sous-régional de la communication économique des Nations unies pour l'Afrique.

Fiacre Kombo

SIDA

Le nombre de malades sous anti-rétroviraux a atteint 18,2 millions dans le monde

Dans un rapport rendu public lundi dernier à Windhoek, la capitale de la Namibie, l'un des pays les plus touchés par la pandémie du VIH, l'Onusida signale que le nombre de malades du sida sous traitement anti-rétroviraux (ARV) a doublé en cinq ans dans le monde.

Le texte signale que ce nombre de personnes ayant accès au traitement avait été enregistré dès le mois de juin 2016, soit 1 million de plus qu'au début de l'année et deux fois plus qu'il y a cinq ans. La moitié des malades du sida a donc actuellement accès aux traitements dans le monde 0, où 36,7 millions de personnes vivent avec le VIH/sida, notent les auteurs de l'étude.

« Si ces efforts sont poursuivis, on pourra atteindre l'objectif de 30 millions de personnes sous traitement d'ici à 2020 », espère l'Onusida.

« Les progrès que nous avons faits sont remarquables, particulièrement en ce qui concerne les traitements. Mais cela reste incroyablement fragile », a averti le directeur de l'Onusida, Michel Sidibé.

Le rapport s'appesantit sur la propagation de la maladie parmi les jeunes filles et les femmes de 15-24 ans et souligne que cette tranche d'âge est particulièrement vulnérable face au virus, notamment en Afrique sub-saharienne. « Les jeunes femmes font face à une triple menace : un haut risque d'infections, peu de tests et peu de suivi des traitements. Il est urgent de faire plus », a plaidé Michel Sidibé.

Rien que pour la seule année 2015, le rapport de l'Onusida indique que 7.500 jeunes filles ont été infectées chaque semaine dans le monde. Ce dernier rapport est publié alors que la plupart des pays sont encore loin d'atteindre l'objectif fixé par ce Programme commun des Nations unies sur le sida de traiter 90% des patients infectés d'ici à 2020.

Jusqu'à ce jour, il n'existe aucun vaccin, ni médicament permettant de guérir du sida. Quant au traitement ARV donné aux séropositifs, il permet seulement de contrôler l'évolution du virus et d'augmenter leur espérance de vie.

Nestor N'Gampoula

INDUSTRIALISATION DE L'AFRIQUE

L'ONU met l'accent sur la bonne gouvernance

Le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, a souligné le 20 novembre à l'occasion de la Journée de l'industrialisation de l'Afrique la nécessité d'établir des politiques attractives pour les investissements.

« Au cours des vingt dernières années, l'Afrique a enregistré un taux de croissance global du Produit intérieur brut de 4,7 % en moyenne par an. Même si ce taux a légèrement baissé en 2015 à cause de la faiblesse des cours des produits de base, des conditions de financement plus restrictives et de la sécheresse, le continent fait toujours partie des régions dont les taux de croissance sont les plus élevés », a relevé Ban Ki-moon dans un message. Et de déclarer que « la compétitivité économique et la prospérité du continent reposent sur une bonne gouvernance, un Etat de droit et une intégration régionale ».

Pour y parvenir, le continent doit créer chaque année des millions d'emplois à haute productivité. « Si l'on veut maintenir la croissance

économique de l'Afrique, il faut absolument accélérer l'industrialisation et élargir la capacité de production et la création de valeur ajoutée. C'est pourquoi le Programme de développement durable à l'horizon 2030 consacre spécialement un objectif à l'industrie, l'innovation et l'infrastructure, un accent particulier étant mis sur la viabilité et la résilience », a déclaré Ban Ki-moon. Le chef de l'ONU a souligné que selon des travaux de recherche, l'industrie manufacturière non seulement est un important créateur d'emplois mais a aussi un effet multiplicateur positif. « Tout emploi dans ce secteur crée au moins deux emplois dans d'autres secteurs », a-t-il précisé. Pour les Nations unies, les pays africains doivent adopter des politiques de transformation qui : favoriseront la croissance du secteur privé, faciliteront les initiatives de création d'entreprises, augmenteront les investissements et établiront des partenariats durables. Ban Ki-moon a rappelé que l'instauration d'un climat à la fois stable et dynamique, fondé sur la bonne

gouvernance et l'Etat de droit, propre à encourager les investisseurs nationaux et étrangers est nécessaire « pour promouvoir la compétitivité économique de l'Afrique, créer une prospérité partagée et préserver l'environnement du continent ».

« ... Pour que ces efforts soient d'une grande portée et soient durables, l'Afrique devra être pleinement intégrée dans l'économie mondiale grâce au commerce équitable et ouvert. C'est seulement ainsi que pourra être honoré l'engagement qui a été pris dans le Programme 2030 de ne laisser personne à la traîne », a-t-il conclu

Proclamée en 1989 par l'Assemblée générale, la journée de l'industrialisation de l'Afrique est destinée à mobiliser l'engagement de la communauté internationale en faveur de l'industrialisation du continent africain. 2016, c'est l'année de prise de conscience de l'importance que revêt la mobilisation des ressources nécessaires au financement d'une industrialisation durable.

Josiane Mambou Loukoula

KRISS BROCHEC

« Le retard du Congo dans le domaine du numérique peut se transformer en une force au développement »

De passage à Paris, l'ancienne congolaise de la diaspora en France Kriss Broche, Managing Director de l'entreprise Congo Web Agency à Pointe-Noire au Congo, estime que « certes les Congolais sont en retard dans le numérique, mais cela ne veut pas dire qu'ils n'ont encore rien entrepris dans ce domaine. L'une des premières étapes de la transition numérique du Congo est de structurer en réseau l'écosystème numérique de notre pays. »

Dépêches de Brazzaville (LDB) : Du 23 au 25 novembre 2016, vont se tenir à Brazzaville les assises nationales sur le numérique. Quand vous entendez « retard du Congo dans le numérique » dans les différentes conférences internationales dédiées aux TIC, n'est-ce pas le signe que le Congo manque au rendez-vous du futur ?

Kriss Broche (KB) : Je ne le crois pas. En revanche, ces affirmations doivent nous faire prendre conscience de la nécessité de mettre en place un catalogue de toutes les initiatives dans le domaine qui créent des valeurs ajoutées. A travers la croisade qui m'emmène à participer aux conférences sur le numérique, j'ai compris que les autres pays sont en avance. Mais notre retard ne constitue en rien un handicap. Bien au contraire, le Congo a cette chance d'effectuer le « leapfrog », partir des balbutiements et pro-

gresser phase par phase. Nous pourrions bénéficier du partage de l'expérience des autres et « sauter » des étapes dans notre transformation numérique. « Réalisons directement ces applications en made in Congo ».

LDB : Que préconisez-vous ?

KB : Je plaide pour une mutualisation des ressources disponibles. Cela ne peut se faire que par la structuration de l'écosystème numérique en créant une plateforme qui regrouperait tous les acteurs du numérique ainsi que toutes les initiatives portées par des Congolais où qu'ils soient dans le monde. Chacun doit jouer son rôle : à l'Etat de s'occuper des infrastructures et à la société civile de développer, de multiplier et de vulgariser les applications et usages du numérique. Le « Pacte technologique » porté par la Fondation O'dellya de Rolland Chrisbel va dans ce sens. Ainsi que la Grande Ecole du Numérique du Congo qui vient d'être inaugurée récemment.



Kriss Broche de passage à Paris avant les Assises du Numérique au Congo du 23 au 25 novembre. Crédit photo : NIL Studio Photo

LDB : Pensez-vous que le numérique va compenser la baisse du baril de pétrole qui accentue la morosité de l'économie congolaise ?

KB : Bien sûr ! Nous lançons cette croisade parce que nous arrivons aux limites de la richesse par le pétrole. Je crois aux multiples potentialités socioéconomiques générées par le numérique. Au Togo, par exemple, Cina Lawson,

ministre des Postes et de l'Économie numérique, mise sur les nouvelles technologies de l'information et de la communication, des énergies renouvelables et sur l'agro-industrie. En Côte d'Ivoire, le numérique est le 2e apport dans le PIB après le cacao. Contrairement à d'autres domaines, le numérique est actuellement le seul domaine où avec des moyens modérés, nous pouvons faire oublier la morosité ambiante actuelle et « faire que le plus grand nombre de personnes ait un peu », et transformer nos vies en modifiant positivement notre manière de travailler, de nous déplacer, de nous former, de produire, etc.

LDB : Congo Web Agency multiplie la communication sur le numérique. Allez-vous en développer les applications ?

KB : Congo Web Agency est une entreprise congolaise qui milite pour l'accès à l'informatique pour tous. A savoir, favoriser la notion d'entrepreneuriat social et, en même temps, développer des projets où l'on rentre dans un système d'accompagnement des populations. Par cette intelligence groupée, être capable d'avoir une posture citoyenne : une créativité en adéquation avec nos réalités. Pour les transports, où très sou-

vent les chauffeurs manquent de monnaie, comment pouvoir payer à partir d'une application ? Pour les oublis de téléphones dans les transports, comment les retrouver en les géo-localisant ? Il faut que le Congo prenne en compte le numérique comme accélérateur de croissance ; plus que jamais, « c'est le pilier de la route vers l'émergence du développement ».

LDB : Qui êtes-vous, Kriss Broche ?

KB : Je suis Franco-congolaise, née en France de parents congolais installés en France depuis 1965. En 2009, après mon cycle universitaire et des expériences professionnelles en France, j'ai opté pour le retour au Congo, plus précisément à Pointe Noire. Sur place, je suis devenue l'archétype de l'entrepreneur modèle ultra-connecté. J'ai à cœur le projet de développer l'économie sociale et solidaire au point d'y mettre toutes les subtilités en vue d'obtenir une réelle alternative à l'économie traditionnelle. J'ai créé l'association de Mpaka pour l'intégration et le développement, en sigle AMID, avec, pour objectif, d'inciter les populations au partage viable et solidaire.

Propos recueillis par Marie Alfred Ngoma



AVIS A MANIFESTATION D'INTERET N° 002 /MEPSA/2016 RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT INDIVIDUEL POUR L'EVALUATION DES CAPACITES DE LA DIRECTION DE LA FORMATION CONTINUE (DFC)



La République du Congo, a obtenu une avance de préparation pour le Projet d'Appui à l'Amélioration du Système Educatif (PRAASED), et à l'intention d'utiliser une partie du montant pour effectuer les paiements au titre du contrat suivant : <<Evaluation des capacités de la direction de la formation continue (DFC)>>

I. Objectifs de l'étude

L'étude sur les capacités de la Direction de la formation continue (DFC) vise à évaluer :

- o L'organisation institutionnelle de la DFC ;
- o Le fonctionnement actuel de la DFC ;
- o Le système de suivi-évaluation des formés ;
- o Les besoins en renforcement des capacités.

II. Résultats attendus et livrables

Les résultats attendus sont :

1. Une analyse claire et des recommandations conduisant à une DFC plus efficace et dont les actions s'inscrivent clairement dans son mandat ;
2. Une analyse du fonctionnement de la DFC selon ses différents domaines d'intervention et ses attributions.
3. Une analyse de la collaboration de la DFC avec les autres structures chargées de la formation continue ;
4. Une analyse approfondie des contenus des modules de formation en lien avec ceux de la formation initiale et des programmes en vigueur ;
5. Une identification des besoins de renforcement des capacités de la DFC en ressources

humaines, formation et équipement.

III Qualification du consultant

Le consultant devra :

- Être titulaire d'un diplôme universitaire (au moins BAC + 5) en science de l'éducation dans le domaine de l'évaluation ou d'analyse des dispositifs / structures / institutions de formation ou tout autre domaines pertinents aux présents termes de références ;
- Avoir au moins 10 ans d'expérience professionnelle dans l'évaluation des dispositifs de formation ;
- Avoir mené au moins deux missions d'étude, d'évaluation ou autres activités similaires ;
- Avoir une bonne connaissance du système de formation des enseignants dans les pays africains en particuliers francophones ;
- Avoir une bonne expérience en matière de communication institutionnelle ;
- Avoir d'excellentes capacités d'analyse et de communication écrite et orale en français ;
- Être doté(e) d'un excellent sens du relationnel ;
- Avoir des compétences avérées d'organisation ;
- Avoir une maîtrise des enjeux liés au renforcement des compétences et des structures / institutions de formation ;

NB : Le CV devra comporter, pour chaque expérience, l'ensemble des références permettant de vérifier l'exactitude des informations.

IV. Durée de la mission :

La durée de la mission est de deux (2) mois à compter de la date d'entrée en vigueur du Contrat.

V. Dépôt des candidatures

Les candidats peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale).

Les dossiers de candidatures comprenant : une lettre de motivation, le curriculum vitae et les copies de diplômes doivent être déposés sous pli fermé ou envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 09 décembre 2016 à 12H00.

VI. Contact

Monsieur le Coordonnateur de l'unité fiduciaire du PRAASED
Rue LOCKO Isaac, derrière l'Ambassade des Etats Unis
BP. 1420
Tél. (242) 06 835 00 41
E-mail : contact@cabcongo.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

Fait à Brazzaville, le 22 novembre octobre 2016

**Le Coordonnateur,
Yvon-Didier MIEHAKANDA**

HUMANITAIRE

Les étudiants rwandais au Congo réclament un dialogue inclusif

Au cours d'une conférence de presse organisée le 19 novembre, l'association des étudiants rwandais au Congo s'oppose contre la déclaration du HCR faisant état de la cessation du statut des réfugiés rwandais.

Avec les médias, ces étudiants ont échangé sur plusieurs points, et estiment que « la cessation du statut du HCR n'est pas effective du fait que les problèmes à l'origine des exilés rwandais n'ont pas encore été résolus ».

« Tant que justice n'a pas encore été rendue, la population craint de repartir et tomber dans les mains de ceux qui ont planifié les crimes. Nous demandons à la communauté internationale et à tous ceux qui sont habilités à résoudre le problème des réfugiés rwandais, d'organiser un dialogue inclusif entre la population rwandaise exilée à travers

le monde, et le pouvoir politique en place pour clarifier certains points d'ombre, afin que ces populations se sentent en sécurité en rentrant dans leur pays d'origine », a déclaré, Marie-Claire Nyiramahoro, vice-présidente de l'AERC (Association des étudiants rwandais au Congo).

A l'issue de cette conférence organisée sur le thème : La population rwandaise exilée : quel avenir ? », cette association a mis à la disposition des médias un document dans lequel elle propose des solutions susceptibles de mettre fin à cette situation afin de favoriser le rapatriement volontaire. « Pour résoudre ce problème, il faut un dialogue inclusif entre la population exilée et le pouvoir politique en place ».

Le document mentionne les conclusions tirées lors des différentes conférences tenues respectivement en novembre 2011, et juin



Les membres de l'association répondant aux questions des journalistes 2013. Au cours de la première, les dirigeants démontrent comment la cessation du statut de réfugiés rwandais représente « une injustice par rapport à la situation desdits réfugiés ». Ils ont insisté sur le fait que ce programme de cessation de statut aura peu de valeur, « s'il n'est pas régi par un cadre stratégique et politique

après 1994 contre ces réfugiés; l'impunité endémique supposée et la banalisation du crime; la politique d'agression, la haine tribale et l'esprit de vengeance ». « Il s'agit de présenter à la communauté internationale la véritable solution du problème des réfugiés rwandais, solution susceptible de conduire au rapatriement volontaire de tous ces réfugiés », peut-on lire dans le document.

Le rapport des étudiants rwandais au Congo parle aussi de la genèse du conflit inter-rwandais, que les étudiants considèrent comme étant la source du phénomène des réfugiés rwandais.

Le texte fait mention des tentatives de solutions aux problèmes de réfugiés depuis les années 1960 et les rapports entre le pouvoir politique et l'actuelle population en exil.

Yvette Reine Nzaba

Brèves

Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire a prévu de doubler son potentiel électrique d'ici à 2020 en passant de 2 000 MW produits aujourd'hui à 4 000 MW. Un plan de production destiné à privilégier bientôt l'hydroélectricité et les énergies renouvelables sur le gaz a été développé par le gouvernement. Pour l'instant, les énergies renouvelables sont peu utilisées malgré un potentiel important en biomasse qu'apporterait la valorisation des déchets dans les cultures de cacao et de coton.

Libye

Au moins 21 personnes ont été tuées et une centaine d'autres blessées en quatre jours de combats entre deux tribus rivales dans la ville de Sebha, dans le sud de la Libye. Ce bilan concerne seulement les membres de la tribu Awled Souleiman. Il n'était pas possible dans l'immédiat d'obtenir le bilan des victimes des Guedadfa qui sont traitées dans un autre hôpital. Selon des médias libyens et les réseaux sociaux, les heurts ont éclaté après qu'un singe appartenant à un membre d'une des deux tribus aurait agressé une écolière, dont la famille est issue du camp rival. Cette version n'a pu être confirmée de source officielle.

Nigeria

Le Nigeria s'enfonce dans la crise économique avec une contraction de son PIB de 2,24% au troisième trimestre par rapport à 2015, selon les chiffres du Bureau National des Statistiques. Géant du continent africain, le Nigeria souffre notamment de la chute du prix du baril et d'attaques récurrentes de ses installations pétrolières par des groupes rebelles, entraînant une perte de revenus pour l'Etat, une forte inflation (18%) et une pénurie de devises étrangères. Le Fonds monétaire international a prévu une contraction du PIB de 1,7% pour le Nigeria en 2016, une année noire de recul : la première depuis 20 ans, selon l'agence Bloomberg.

Mali

De sources de sécurité maliennes, cinq militaires ont été tués dimanche dans une attaque attribuée à de présumés jihadistes pendant les élections municipales. Après les opérations de vote, un convoi de l'armée qui transportait des urnes en vue du dépouillement a été attaqué par des jihadistes. Le convoi se dirigeait vers la localité de Douentza (centre) en provenance du Nord. Les terroristes n'ont pas pu emporter les urnes, mais ont emporté deux ambulances et un véhicule du sous-préfet.

Egypte

Le parquet égyptien a déféré devant un tribunal militaire 292 membres présumés du groupe Etat islamique pour implication dans des attaques ou la planification d'attentats notamment contre le président Abdel Fattah al-Sissi et le prince héritier saoudien, Mohamed ben Nayef. Accusées d'être impliquées dans 17 opérations, ces personnes, dont 151 sont en détention, ont formé 22 cellules terroristes au sein du groupuscule « Province du Sinaï », branche du groupe Etat islamique (EI) en Egypte. L'EI, implanté dans le nord de la péninsule désertique du Sinaï, frontalière d'Israël et de l'enclave palestinienne de Gaza, a revendiqué de multiples attaques en Egypte.

Josiane Mambou Loukoula et AFP

BRAZZA
Actualité-Economie-Politique
Express
Sur votre chaîne Africaine
Tous les Jedis à partir de 9h30

VISION 4
Canal 304
DU BOUQUET CANAL +

- Reportage
- Documentaire
- Breaking-News
- Votre Actualité
24H/24

NOS EMISSIONS
Club d'Elites-Passerelle-Tour D'horizon-Arrêt Majeur-Débat Chrétien
Au Coeur des Mystères-Play-Décryptage-90Min Chez Vous-Planète Sport
Dimanche des Lions-Café des Sports-Meeting Point-La Matinale...

Disponible sur les bouquets

TNT CANAL+ AFRICA eutelsat TV+

Situé à l'immeuble EBATHA Rond-point La Coupole (Centre Ville)
REPUBLIQUE DU CONGO-BRAZZAVILLE
CONTACTS: +242 22 613 40 55 - 05 631 38 49

INSTITUTIONS

Première entrevue entre Joseph Kabila et Samy Badibanga

Le nouveau Premier ministre a déclaré que le président de la République lui a prodigué des conseils et donné quelques orientations au cours de l'audience qu'il lui a accordée à son cabinet de travail.

Alors qu'il poursuit allègrement ses consultations en vue de la formation du prochain gouvernement d'union nationale, le nouveau Premier ministre Samy Badibanga a observé le 22 novembre un temps d'arrêt pour être reçu en audience dans la matinée par le chef de l'État, Joseph Kabila. Un tête-à-tête qui était inévitable dans la mesure où les deux hommes devaient, au préalable, convenir sur certaines modalités dans la conduite des affaires du pays pendant la période de transition. L'atmosphère était plutôt détendue, loin de l'agitation qui enflamme ces derniers jours la toile au sujet de la présumée détentio n par le nouveau Premier ministre d'une double nationalité. Les deux personnalités, qui ont choisi de regarder dans la même direction, ont mis à profit cette rencontre pour régler quelques détails qu'impose la gestion gouvernementale. Le Premier ministre Samy Badibanga Ntita a in-

diqué, au sortir de l'audience, que le chef de l'État « lui a prodigué des conseils et donné quelques orientations », avant de lâcher : « Et maintenant on va démarrer les choses ».

Il a indiqué n'être pas encore au stade d'adresser un message aux Congolais parce qu'il est tenu aux exigences du protocole. Il a toutefois rappelé le sens de sa mission tout en mettant un accent particulier sur la cohésion nationale. « Ce qui est sûr c'est que nous avons une mission principale qui est celle d'organiser les élections, mais chemin faisant, il faut penser à la cohésion nationale pour rassembler tout le peuple et espérer avoir tout le monde dans la marche que nous allons mener consistant à penser à l'économie et surtout au social de la population », a-t-il martelé. Cette rencontre, à en croire certaines sources, était impérieuse pour préparer les dossiers nécessaires à la passation des pouvoirs, à l'investiture du gouvernement et à la manière dont les acteurs majeurs vont se déployer sur le terrain des institutions.

Formation laborieuse du gouvernement

Entre-temps, les pourparlers vont bon train entre les acteurs politiques et sociaux ayant pris



Joseph Kabila et Samy Badibanga

part au dialogue en perspective de la formation du gouvernement. La difficulté se situe au niveau des ambitions des uns et des autres qui tiennent à y figurer au nom de la cohésion nationale qui pousse certains esprits à rêver d'une équipe éléphantique pour espérer avoir voix au chapitre. D'autres estiment, par contre, qu'au regard de la crise économique dans laquelle ploie actuellement le pays, il serait risqué de multiplier le nombre des ministères pour juste satisfaire la boulimie de quelques acteurs politiques chasseurs des postes. À l'opposition ayant pris part

au dialogue, il y a lieu de gérer le cas Vital Kamerhé. Bien qu'il soit acquis qu'il ne participera pas personnellement au gouvernement, son parti exige cependant la vice-primature d'un méga ministère régalien en plus d'autres ministères.

Cependant, des voix s'élèvent pour réclamer que le ministère de la défense revienne de droit à un ressortissant de l'Est au nom du rééquilibrage géopolitique. En outre, il nous revient que le M23 et les signataires de l'accord de Goma exigent, quant à eux, un quota de 20% de participation au prochain gouvernement.

Au niveau de la majorité présidentielle, on ne veut rien entendre d'une quelconque cession des ministères de souveraineté considérés comme une chasse gardée, en l'occurrence l'Intérieur, la Défense nationale, les Finances et la Justice. À cet imbroglio, il faudrait ajouter aussi les revendications des diverses catégories sociales, telles que les femmes qui réclament un équilibre paritaire dans la répartition des postes et les jeunes qui tiennent à une représentation significative au sein de ce gouvernement dont on ne connaît pas encore la taille.

Alain Diasso

INFRASTRUCTURES

Lancement des travaux d'achèvement du grand collecteur urbain à Goma

L'ouvrage est destiné à assurer le drainage des eaux en provenance de la zone aéroportuaire vers le lac Kivu. Et ces travaux qui vont durer trois mois marquent la fin du calvaire pour les quartiers habituellement inondés dans cette ville du Nord-Kivu.

Le gouverneur de la province du Nord-Kivu, Julien Paluku, a lancé la semaine dernière les travaux d'achèvement de la construction du collecteur urbain et drainage des eaux en provenance de la zone aéroportuaire pour les canaliser vers le lac. Cet ouvrage dont le coût global avoisine les 3 millions de dollars américains rentre dans le cadre de l'exécution du Projet d'amélioration de la sécurité à l'aéroport de Goma (PASAG), sous financement de la Banque mondiale (BM). Il permettra la canalisation des eaux en provenance des montagnes frontalières du Rwanda et de la zone aéroportuaire de Goma vers le lac Kivu. Ce qui mettra fin au calvaire des habitants du quartier Murara, qui ne verront plus leurs biens détruits par la pluie comme par le passé.

Au-devant de plusieurs personnalités de la province et de la population venue assister au rond-point Tshikudu à cette cérémonie, le coordonnateur national des projets de la Cellule d'exécution du projet de transport multimodal (CEPTM), Lazare Dakahudyno, a rappelé à l'assis-



Le gouverneur Julien Paluku, donnant un coup du marteau-piqueur pour lancer les travaux./Photo CEPTM

tance les origines et l'importance du PASAG, un des projets classés dans la catégorie des urgences pour la BM. Le coordonnateur des projets a également noté que l'exécution de ces travaux fait suite à la requête formulée par le gouverneur du Nord-Kivu auprès de la BM, pour l'aboutissement de cet ouvrage. De son côté, l'institution de Bretton Woods a chargé la CEPTM de la relance de ces travaux d'infrastructures avec le même entrepreneur, S Africas, pour la construction de ce collecteur urbain qui devrait partir du lac jusqu'au sud de la zone aéroportuaire et rejoindre les ouvrages de drainage. Et, a-t-il précisé, ceci constitue un pré-

lable important pour le début des travaux de génie civil prévu dans le PASAG, en amont de ce collecteur, dans la zone aéroportuaire. Un ouvrage de grande utilité publique

Pour le directeur provincial de l'Office des voies et drainages (OVD), Zongo Ikombo, la réalisation de cet ouvrage est d'une grande utilité d'abord pour la population, ensuite pour l'OVD et enfin pour la RVA. Pour l'OVD, a-t-il dit, ce collecteur représente un véritable ouvrage structurant dans les systèmes de drainage des eaux et d'assainissement dans la ville. Ce drainage, a-t-il souligné, connaît une grande difficulté dans la mise en œuvre des

projets de voirie, difficulté due à l'absence d'un plan directeur de la ville qui devait donner des indications claires et précises sur l'affectation de l'espace lors de lotissements dans la ville.

Le gouverneur de province du Nord-Kivu, Julien Paluku, qui a tenu à remercier la BM, pour son appui à l'exécution de ce projet qui vient à point nommé mettre fin aux menaces des inondations pendant les saisons pluvieuses dans la ville de Goma, période pendant laquelle l'on enregistre plusieurs dégâts, entre autres des écroulements des maisons et des inondations, a dit vouloir suivre de près l'exécution de ces travaux et a rassuré de son appropriation

pour la réussite du Pasag. Les témoignages ont, en effet, indiqué que les habitants du quartier Murara perdaient plusieurs biens de valeur engloutis par les eaux boueuses alors que certains habitants du quartier Office 1 escaladaient des murs avec leurs progénitures pour trouver refuge dans la rue sous la pluie battante. Ils redoutent, par ailleurs, des maladies d'origine hydrique comme le choléra.

Ces inondations, note-t-on, sont causées par le déversement des eaux du collecteur construit le long de la piste à l'ouest, collecteur qui devait faire la jonction avec celui de l'OVD dont la construction s'est arrêtée à 400 m seulement du lac. La situation est maintenant prise en charge par le Pasag, qui considère l'achèvement de ces travaux comme un préalable environnemental capital à réaliser avant les travaux qui seront financés par la BM dans la zone aéroportuaire. On rappelle que le Pasag est un projet du gouvernement financé par la BM à hauteur de 52 millions de dollars américains. Le projet a pour objectifs d'améliorer la sécurité, la sureté et les opérations de l'aéroport international de Goma et d'améliorer la capacité de l'Observatoire volcanologique de Goma à gérer, surveiller et réagir aux risques naturels dans cette région.

Lucien Dianzenza

KONGO CENTRAL

Une manifestation monstre pour exiger le départ de Jacques Mbadu

La population de cette partie de la RDC, conduite par certaines personnalités provinciales, accuse l'incompétence du gouverneur dans la gestion de la province.



Une vue des manifestants lors de la marche

La ville de Matadi, chef-lieu de la province du Kongo Central, a vibré le 22 novembre au rythme de « Mbadu dégage », le cri de guerre poussé par la population pour exprimer leur ras-le-bol sur la gestion de l'autorité provinciale. Dans leur action, les commanditaires de cette marche et la population ont exigé la démission du gouverneur Jacques Mbadu qu'ils jugent incompétent et dont ils dénoncent certains actes posés à la tête de cette province.

Parmi les faits qui lui sont reprochés, il y a la révocation par arrêté des 325 agents de la Régie provinciale des recettes qu'il vient de réhabiliter verbalement. On reproche également au gouverneur sa gestion de la province ainsi que l'état de délabrement avancé de certaines infrastructures dont la route Boma-Moanda, l'absence de l'électricité

dans certaines grandes villes de cette province. « Quel est le rôle du gouverneur si tout est mis sur la tête du président de la République ? », se demande-t-on, en voyant cet état de délabrement avancé des infrastructures de la province.

Les premières informations venant du chef-lieu de la province du Kongo Centrale font état d'un mort par balles. Mais le bilan n'est pas encore fait parce que la police était intervenue pour bloquer la route aux manifestants. Il est noté que certaines personnalités de la province ont soutenu cette démarche dont les députés Mantezolo de Songololo, Jacques Lunguana, de Mbanza-Ngungu, Jean Marie Mulatu et Pasteur Mbuela de Moanda, Adrien Phoba de Boma et Muller Luthelo de Matadi, ainsi qu'Albert Fabrice Puela.

Lucien Dianzenza

FORMATION

Des médecins-conseils outillés sur la gestion des risques

Venus de différentes provinces du pays, vingt-cinq médecins appartenant à des organisations d'appui aux mutuelles de santé des enseignants de l'enseignement primaire et secondaire suivent du 21 au 26 novembre une formation sur l'amélioration des capacités de gestion des risques inhérents à l'assurance maladie au centre catholique Caritas..

Le secrétaire général à la Prévoyance sociale, Watangabo Daniel, qui a ouvert cet atelier organisé par la plate-forme des organisations promotrices des mutuelles de santé (Pomuco), a encouragé cette plate forme pour ses efforts inlassables visant à doter le pays d'un mouvement mutualisé fort, dynamique et compétent qui contribuera de façon décisive à la mise en place et la gestion de la couverture universelle des risques-maladie.

Son souhait est de voir ces médecins-conseils formés travailler pour le compte des mutuelles de santé. Car, laisse-t-il entendre, en 2011, il s'est dérangé à constater malheureux selon lesquels sur les vingt-six médecins formés, quatre seulement sont restés pour travailler dans le monde mutualiste. Pour ne plus revivre cette expérience malheureuse, le secrétaire général à la Prévoyance sociale a exhorté la Pomuco et l'Ordre des médecins de veiller de sorte qu'une pareille situation ne puisse se reproduire.

Peu avant le discours de Watangabo Daniel, le Pr Charles Mazinga, membre du conseil d'administration de Pomuco, a rappelé la mission de sa plate-forme. Pomuco s'est donné l'ambition de contribuer à la bonne gouvernance. « Nous nous sommes dit qu'il faut aider nos populations à accéder massivement aux soins de santé de qualité à des coûts raisonnables et les amener à accéder à la couverture sanitaire universelle », a-t-il indiqué. Pour que cette couverture sanitaire universelle puisse se réaliser, il faut que les organisations d'appui aux mutuelles de santé soient encadrées et leurs capacités renforcées.

Au terme de cette formation, les médecins-conseils seront capables de maîtriser la contractualisation avec les prestataires des soins, les outils et indicateurs de suivis, les techniques de lutte contre la fraude, de faire l'évaluation d'un plateau technique, le contrôle des risques et la démarche d'accréditation. L'organisation de ce séminaire de formation s'inscrit dans le cadre du plan de développement de Pomuco dont l'ambition est de doter les mutuelles de santé d'un nouveau cadre juridique pour une bonne couverture sanitaire universelle.

Aline Nzuzi

SANTÉ

Bientôt la mise au point d'un vaccin contre le paludisme en Afrique

Bien que des moyens efficaces existent pour lutter contre le paludisme, il demeure parmi les principales causes de décès surtout en Afrique, touchant plus les enfants de moins de 5 ans et les femmes enceintes.

Pour réduire l'ampleur du paludisme, les recherches s'activent dans le domaine de la prévention. Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), un premier vaccin antipaludique au monde va être déployé en Afrique en 2018. Des essais cliniques avancés, indique la même source citée par l'Agence congolaise de presse, prouvent que ce vaccin nommé RTS S confère une protection partielle contre le paludisme chez les jeunes enfants. À en croire le directeur de la lutte paludique de l'OMS, le Dr Pedro Alonso, ces projets pilotes fourniront les données en conditions réelles pour informer sur le déploiement de ce vaccin à grande échelle. Ce vaccin est recommandé par le groupe stratégique consultatif d'experts et le comité de pilotage de la lutte antipaludique pour la mise en œuvre de RTS S dans 3 à 5 sites en Afrique. L'OMS a adopté cette recommandation depuis janvier 2016 pour mobiliser l'appui financier destiné aux essais pilotes et finaliser la conception. Le RTS S est le premier vaccin antipaludique agissant contre le falciparum à l'origine de la forme la plus mortelle du paludisme, et achèvera avec succès la phase cruciale des essais dans sept pays d'Afrique. Ces pays seront prioritaires pour être intégrés dans le programme pilote de l'OMS. Le financement de la phase initiale du programme est assuré et les vaccinations commenceront en 2018.

Aline Nzuzi

CÉLÉBRATION DE LA CONVENTION DES DROITS DE L'ENFANT

RJAE fait un don des kits scolaires au MJCEC

Dans le cadre de l'anniversaire de la Convention relative aux droits de l'enfant fêté le 20 novembre, le Réseau des journalistes amis de l'enfant (RJAE), sous la direction de la coordinatrice nationale Bibiche Mwika, a remis des fournitures scolaires aux élèves, conformément à sa mission de défense et de promotion des droits de l'enfant.

Les membres du réseau se sont rendus, le 18 novembre, au siège du Mouvement des jeunes congolais pour l'éveil de la conscience (MJCEC), situé au plateau des professeurs de l'Université de Kinshasa, pour remettre des kits scolaires au président de ce mouvement au profit des élèves que cette structure scolarise. Ces kits scolaires comprennent des cahiers, stylos, cartables, lattes et autres fournitures. C'est la coordinatrice nationale du RJAE qui a remis symboliquement ces kits au président du MJCEC, Christian Bingane Kabwika, qui à son tour les a remis aux élèves bénéficiaires. Ce geste posé par le RJAE n'a pas laissé indifférent le président du MJCEC qui s'est dit satisfait tout en demandant aux autres institutions, notamment le gouvernement, les organismes nationaux et internationaux, d'emboîter le pas pour accompagner sa structure dans l'encadrement des enfants.

La coordinatrice du RJAE a encouragé à les élèves bénéficiaires de ce don. Elle leur a demandé d'être présents à l'école et assidus aux cours. « Pour que vous puissiez un jour devenir des hommes et des femmes capables d'assumer de grandes responsabilités au pays, vous devez venir chaque jour à l'école », a dit Bibiche Mwika. Elle a, par ailleurs, rappelé la mission



La coordinatrice du RJAE

de son réseau celle de promouvoir le droit des enfants sur toutes les formes. Elle a aussi lancé un appel aux hommes et femmes de bonne volonté de venir en aide à ces enfants. Les élèves, premiers bénéficiaires de cette assistance en fournitures scolaires du RJAE, n'ont pas manqué de manifester leur joie par des mots de remerciement à la coordinatrice nationale tout en invitant les autres enfants qui traînent encore à la maison d'aller à l'école. Le MJCEC a vu le jour en 2014. Association sans but lucratif, cette structure encadre une quarantaine d'élèves qui sont recrutés parmi les enfants appelés communément « Moineaux » exécutant les travaux ménagers dans les homes des étudiants moyennant quelque chose.

Aline Nzuzi

KINSHASA

Une mission d'enquête sur la spoliation d'immeubles à pied d'œuvre

Des ONG opérant, pour la plupart, dans le domaine de la lutte contre la corruption et la bonne gouvernance ont décidé de se lancer dans la traque du réseau maffieux spécialisé dans la spoliation d'immeubles dans la ville capitale.

À la faveur de l'examen de la plainte portant tentative de spoliation de la parcelle sise n°33 avenue Kananga, quartier Binza Pigeon (commune de Ngaliema) dont elles ont été saisies, des organisations de défense et de promotion des droits de l'homme, de développement démocratique ainsi que de lutte contre la corruption et pour la bonne gouvernance ont décidé de passer à l'offensive. Dans un communiqué de presse signé conjointement et dont les Dépêches de Brazzaville se sont procuré une copie, ces associations ont déclaré avoir découvert des indices graves de culpabilité et de motifs sérieux concourant à l'établissement de l'existence d'un réseau maffieux de spoliateurs dans la ville de Kinshasa. Ces maffieux opéreraient, d'après elles, sous le parrainage ou la complicité avérée de certaines personnalités œuvrant dans les institutions.

Vu l'ampleur, la récurrence des faits portés à leur connaissance ainsi que la fiabilité des preuves qui les portent, ces associations ont décidé d'instituer une mission d'enquête sur les spoliations d'immeubles dans la ville de Kinshasa. Cette mission d'enquête sera constituée des professionnels en investigations des violations des droits de l'homme et des crimes économiques. Le rapport de la mission ainsi que ses recommandations seront examinés et endossés par ces associations qui, en même temps, demandent aux agents de l'État et à toutes les personnes qui détiendraient des informations utiles sur les cas similaires de se manifester auprès de cette mission d'enquête. Entre-temps, la commission nationale des droits de l'homme, déjà saisie des mêmes préoccupations, est exhortée à poursuivre et finaliser ses enquêtes et à publier son rapport dans les meilleurs délais.

Alain Diasso

PORTRAIT

Ika de Jong, présentatrice vedette de GLTV

Ika de Jong est aujourd'hui considérée comme une valeur sûre de la presse congolaise de la diaspora. Avec sa voix rauque, ses cheveux coupés courts et teints ainsi que son style vestimentaire original, elle est la présentatrice vedette de la WEB www.gltv1.com qu'elle a co-créée en Belgique avec son associé Touba Delo.

Mère de trois enfants, Ika de Jong combine son travail d'assistante manager, au sein d'une célèbre société de transfert de fonds, avec sa passion pour le journalisme qu'elle exerce via sa web tv. Elle anime également des soirées lors des événements



Ika de Jong et son associé Touba Delo

organisés en RDC, en Afrique et en Europe. Ainsi, elle a récemment animé la célèbre cérémonie musicale des « All Africa Music Awards » (Afrima) qui s'est tenue le 6 novembre à Lagos. En trois ans d'existence de GLTV, Ika de Jong a interviewé plusieurs célébrités africaines confirmées, notamment Denis Mukwege, Serge Ibaka, Koffi Olomidé, Samuel Eto'o, Alpha Blondy, Fally Ipupa ainsi que des jeunes talents tels que Ke Black, MHD ou encore Franko, auteur du célèbre tube « Coller la petite ».

Des origines congolaise, hollandaise et portugaise

Ika de Jong a vécu à Kinshasa et y a suivi des études secondaires en sciences commerciales à l'école « Les moineaux » devenue aujourd'hui « Matanelo ». C'est vers l'âge de 17 ans qu'elle quitte la capitale congolaise pour Amsterdam en Hollande, d'où est originaire son arrière-grand-père paternel. Née d'un père originaire de Kisangani (avec des origines hollandaises) et d'une mère moitié portugaise et moitié Musongye, Ika de Jong bénéficie d'une grande richesse culturelle qui lui permet de parler et d'écrire parfaitement cinq langues : néerlandais, français, anglais, swahili et lingala. « Je comprends également le portugais mais j'ai des difficultés pour parler. Je comprends le Tshiluba mais je ne le parle pas très bien », précise-t-elle. À Amsterdam, Ika de Jong a effectué des études de management, mais elle rêvait toujours

de faire du journalisme. « Après mes études, j'ai travaillé dans des entreprises mais je sentais que quelque chose me manquait. C'est ainsi que j'ai suivi une formation en journalisme en Hollande. Entre-temps j'ai été mannequin en Hollande et j'ai arrêté vers l'âge de 21 ans. J'avais également fait du basket à l'UPN à Kinshasa mais j'ai dû arrêter car j'ai eu un problème au genou », fait savoir la présentatrice de GLTV.

S'ouvrir à toutes les communautés africaines

Après quelques années passées en Hollande, Ika de Jong s'installe en Belgique afin de prendre soin de sa grand-mère maternelle, venue du Congo et dont l'état de santé se détériorait. C'est à Bruxelles qu'elle a pu ainsi démarrer sa carrière dans le domaine des médias. « J'ai tout laissé tomber en Hollande pour venir m'occuper de ma grand-mère. Cela remonte à presque une quinzaine d'années. Je me suis mariée ici et j'ai eu des enfants. À Bruxelles, j'ai rencontré des personnes qui avaient une WEB TV. Touba Delo, l'une des personnes qui y travaillaient est de la famille et il est spécialisé dans la réalisation audiovisuelle. Nous avons dû quitter la WEB TV à la suite de certains conflits. Nous voulions également nous ouvrir à d'autres communautés et ne pas seulement rester sur la communauté congolaise », indique Ika de Jong en expliquant la genèse de GLTV. « Nous avons plus d'un million de followers qui nous suivent sur les différents réseaux sociaux. Certaines chaînes de télévision reprennent également nos émissions, telle que celle réalisée avec Samuel Eto'o. Cela contribue à augmenter notre visibilité. Le site enregistre une moyenne de 20.000 visites par semaine. Cela varie en fonction des émissions aussi. Nous faisons des émissions dans tous les domaines », poursuit celle qui est aujourd'hui invitée à travers le monde pour réaliser des interviews ou pour animer des prestigieuses soirées. « Le seul endroit où on n'a pas encore été, c'est en Asie. On couvre également des événements où je suis maîtresse de cérémonie et on fait également du wedding planning ».

Rester soi-même

La présentatrice vedette de GLTV soutient que toute réussite requiert des sacrifices et qu'elle doit parfois sacrifier sa vie de famille pour le travail. « Mais aujourd'hui ça paie. Un événement comme l'Afrima est la consécration de tout ce qu'on a fait depuis le début », se réjouit-elle. « Je sors du lot parce que je suis restée moi-même. Ika de Jong est une femme congolaise digne de ce nom. Je défends les valeurs de la femme africaine tel que j'ai vu ma mère et ma grand-mère le faire. Je suis très critique envers moi-même. Ma fille a dix ans et elle regarde mes émissions. Si je fais une bêtise, elle sera la première personne à me critiquer. Ma conscience m'oblige à être correcte. En outre, je suis l'aînée d'une famille et je dois donc donner le bon exemple », conclut celle dont le projet est de faire de GLTV une véritable chaîne de télévision.

Patrick Ndongidi

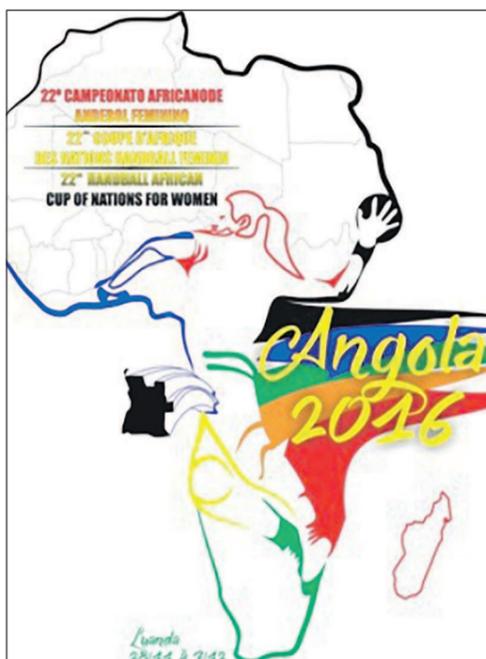
HANDBALL-CAN FÉMININ

RDC, Angola, Côte d'Ivoire et Sénégal dans le groupe A

Depuis plus d'un mois, les Léopards handball dames de la RDC se préparent en vue de prendre part à la 22e Coupe d'Afrique des nations Senior dames en Angola.

Les Léopards dames handball de la RDC participeront, du 28 novembre au 7 décembre en Angola, à la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations de handball (CAN). À l'issue du tirage au sort effectué par la Confédération africaine de handball, la RDC est logée dans le groupe A, en compagnie du Cameroun, du Sénégal, de la Côte d'Ivoire et de l'Angola pays hôte de la compétition. Les handballeuses RD-congolaises entrent en lice le 28 novembre face aux Lionnes du Sénégal, avant d'affronter les Éléphants de la Côte d'Ivoire le 30 novembre. Elles seront ensuite opposées aux Lionnes indomptables du Cameroun le 1er décembre, avant de terminer la phase des groupes face aux Palancas Negras d'Angola le 2 décembre 2016.

Les handballeuses congolaises avaient abordé la préparation de cette compétition en octobre en France avec les joueuses évoluant en Europe, a indiqué le secrétaire général de la Fédération congolaise de handball, Freddy Ntanga, à la presse. On veut croire que les handballeuses de la RDC se présenteront en Angola en forme et avec des ambitions après l'échec enregistré aux Jeux africains de Brazzaville en 2015 où les



Logo de la 22e CAN seniors dames de handball en Angola

Congolaises de RDC avaient été éliminées de la compétition dès le premier tour. Le groupe B de cette compétition met ensemble la Tunisie, le Congo Brazzaville, l'Égypte, l'Algérie et la Guinée. Et en match d'ouverture, l'Angola pays organisateur affrontera la Côte d'Ivoire.

Martin Engimo

MONDIAL 2018-ÉLIMINATOIRES ZONE AFRIQUE

La CAF suspend des arbitres

La question arbitrale dans le football ne cesse de faire couler beaucoup d'encre et de salive. La Confédération africaine de football vient de sanctionner quelques arbitres pour des contre-performances lors des matchs de la deuxième journée des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2016.

Le problème arbitral est crucial dans le football africain. Et la Confédération africaine de football n'hésite plus à sanctionner lorsque les hommes en noir s'illustrent par des contreperformances et fautes lors des rencontres. L'instance faïtière du football continental vient à cet effet de suspendre pour trois mois l'arbitre Ghanéen Joseph Ordatei Lamptey qui avait accordé un penalty imaginaire à l'Afrique du Sud qui recevait le Sénégal le 12 novembre 2016. L'Afrique du Sud s'est imposée par deux buts à un grâce à ce penalty que l'arbitre lui a accordé alors que le défenseur sénégalais n'avait pas touché le ballon par la main dans la surface de réparation. Le Kenyan Davies Omweno écope aussi de trois mois de suspension pour avoir failli au sifflet du match

Libye contre Tunisie disputé le 11 novembre en Algérie. La CAF lui reproche une pauvre performance et le charge de mauvais positionnement et mouvements, d'identifications incorrectes de fautes et d'échec dans l'administration des sanctions au cours de cette rencontre. L'arbitre assistant érythréen Berthe O'Michael est écarté du terrain également pour trois mois, à cause de sa pauvre performance lors du même match Libye-Tunisie et pour avoir signalé des hors-jeux imaginaires, jusqu'à annuler un but libyen qui aurait pu être valable. L'autre assistant de cette rencontre, le Rwandais Theogene Ndagijimana, a reçu un avertissement pour une pauvre performance et pour avoir manqué des décisions basiques du hors-jeu et cela a enrayé des actions offensives prometteuses des équipes. En RDC, l'arbitrage est aussi un fléau, une plaie dans le football. Très récemment, la Linafoot a sanctionné pour six mois l'arbitre Mbungu Mabilia pour faute d'arbitrage au cours du match entre V.Club et FC MK.

M.E.

INTERVIEW

Sébastien Maitre : « C'est mon regard sur Kinshasa, mon admiration devant les Congolais »

Debout Kinshasa !, le récent film qui met sous les feux des projecteurs la capitale de la RDC va ouvrir la 4e fête du livre de Kinshasa, le 23 novembre. Lors de l'avant-première de ce nouveau court métrage réalisé à l'Espace Bilembo le 7 octobre dernier en présence de son réalisateur, il avait reçu un accueil favorable du public. Dans cet entretien exclusif avec Les Dépêches de Brazzaville, Sébastien Maitre en dit un peu plus long sur son film dont le tournage s'est fait en dix jours, en novembre 2015, et dont la version BD que l'on doit au crayonné de Thembo Kash commencée début février s'est achevée le 15 août. Elle a été présentée à Kinshasa en même temps que le film qu'il tient pour une « ode au courage des Congolais et des Kinois ».

Les Dépêches de Brazzaville : Ces dernières années Kinshasa a été au centre de plusieurs réalisations. Selon vous, à quoi est dû cet intérêt subit pour la ville, juste un effet de mode ?

Sébastien Maitre : Ce qui a changé les choses, je pense, c'est le film de Djo Munga, Viva Riva !, qui a eu une très belle reconnaissance dans les festivals à travers le monde. Je crois que cela a permis justement de faire comprendre au monde entier qu'il était possible de faire des choses à Kinshasa, qu'il y avait du talent et que le pays avait une richesse et une valeur. Ensuite, il y a Marc-Henri Wajnberg qui est venu tourner Kinshasa Kids, ça a été pareil. Il parlait en fait de l'optimisme et justement de tous ces Congolais qui ont des projets et font tout pour les mener à bien. Puis, il y a eu le film Rebelle qui était un peu au-dessus du lot dans le sens où il a gagné des prix à des grands festivals et est allé jusqu'aux Oscars. Je pense qu'en fait, ce n'est pas une mode. C'est juste que l'on se rend compte qu'il y a des techniciens de valeur mais également des comédiens de valeur et des réalisateurs qui sont en train d'émerger et que tout cet univers est en

train de se structurer. Voilà, je pense que c'est pour ça.

L.D.B. : Où pourrait-on situer Debout Kinshasa ! entre tous ces films que vous avez mentionné ?

S.M. : Disons que Debout Kinshasa ! est juste un court métrage. On ne peut pas comparer un film de 90 minutes avec mon petit film de 20 minutes. Moi, je me situe plutôt dans un univers multimédia. Donc, c'est un ensemble d'objets qui développent le même sujet mais sous des formes différentes. Si on additionne tout, ça pourrait ressembler à un long métrage parce que quelque part, on a tous les personnages, la structure dramatique pour en faire un scénario de long métrage.

L.D.B. : D'où est partie l'histoire de Debout Kinshasa !, existe-t-il une anecdote autour de sa réalisation ?

S.M. : Au fait, le titre du film est venue de l'époque où je travaillais sur Viva Riva !. J'habitais à côté d'une église et le premier mot que j'entendais le matin c'était, Debout Kinshasa !, Debout Congolais !, en fait c'est pour ça que le titre m'est venu presque automatiquement. Et après, l'idée de ce film m'a été inspirée parce que j'ai fait pas mal de repérages dans la ville et c'est des situations que j'ai vécues. Le petit gamin qui vendait des traits de dentifrice le matin, voir tous ces petits métiers exister, c'est juste des choses que j'ai observées. Et chaque fois que je quittais Kinshasa, je repartais avec cette frustration d'avoir beaucoup de souvenirs dans la tête. J'avais ce regret de ne les avoir pas immortalisés parce qu'on n'avait pas d'appareil photo, parce qu'à un moment donné c'était compliqué pour plusieurs raisons. En fait, c'est un tout de ces six dernières années que j'ai concentré dans ce film.

L.D.B. : En résumé, c'est une somme de souvenirs qui révèlent votre regard sur la



Sébastien Maitre interviewé par Les Dépêches de Brazzaville

capitale de la RDC...

S.M. : C'est mon regard sur Kinshasa, mon admiration devant les Congolais qui se battent constamment et ont toujours une joie de vivre que je trouve absolument extraordinaire parce qu'on perd de vue plein de choses maintenant et je pense que les vraies choses se trouvent ici, tout simplement. Ce film doit résonner comme une vision optimiste, une ode justement au courage des Congolais et des Kinois.

L.D.B. : Comment expliquez-vous le passage du film à la BD et pourquoi ce choix ?

S.M. : Le passage, il a été, je dirais presque simple, j'avais à la base écrit le scénario d'un moyen métrage, il faisait 45 minutes. Et on m'a demandé de le faire un petit peu plus court. Qu'il serait plus facile à financer et surtout ensuite à diffuser parce que pour les formats trop longs, il n'y a pas toujours forcément des cases disponibles que ce soit dans les festivals ou dans les chaînes. Du coup, j'avais la frustration de devoir retirer certains personnages qui me tenaient à cœur comme Maman Véro, le Père Blaise, etc., il y a plein de personnages qui sont un peu croustillants et les enlever

me faisait mal au ventre.

L.D.B. : Des personnages que l'on ne connaîtra donc jamais... ?

S.M. : Si, ils sont dans la bande dessinée. Du coup, je les ai fait exister dans le livre et ils existeront dans le long métrage qui est en fin d'écriture en tout cas. Si on trouve l'argent pour le faire, on les verra prendre vie sur la pellicule.

L.D.B. : Une fois que vous avez fini le film, quel a été votre sentiment ?

S.M. : Disons que pour l'instant, je n'ai pas suffisamment de recul parce que l'on vient de tout terminer. Mais c'est vrai, c'est la première fois que je le présente à un vrai public et, du coup, l'accueil est intéressant. C'est justement enthousiasmant de voir comment les gens réagissent. Quelque part, c'est ce soir qu'on lâche le bébé parce qu'il ne m'appartient plus. Maintenant, c'est le public qui le juge et je pense que demain matin, ça fera bizarre effectivement parce qu'il faudra qu'il vive sa vie et qu'il soit vu.

Propos recueillis par Nioni Masela

ART D'ORPHÉE

Bateko Bobutaka Libabela largue le single « Unité ya Congo »

Ancien parolier de Zaïko Langa-Langa, Bateko Bobutaka, alias Libabela vient de mettre sur le marché de la chanson un single intitulé « Unité ya Congo ». Dans la réalisation de cette œuvre, cet auteur-compositeur est accompagné par les anciens musiciens talentueux congolais qui évoluent actuellement en Europe, tels que le chanteur Canta Nyboma, le guitariste Dino Vangu et le bassiste Shaba Kahamba.

La chanson véhicule un message de prise de conscience. Il parle du Congo de Kasa-Vubu, Lumumba et Laurent-Désiré Kabila, un pays ayant une valeur universelle. Bateko Bobutaka Libabela qui réside en France depuis plusieurs années reste attaché à ses racines et exhorte ses compatriotes à ne pas se laisser manipuler par des politiciens et surtout d'abhorrer le pillage des biens publics.

« Nous avons qu'un seul pays, la République démocratique du Congo, patrimoine de tous », rappelle-t-il.

Footballeur...

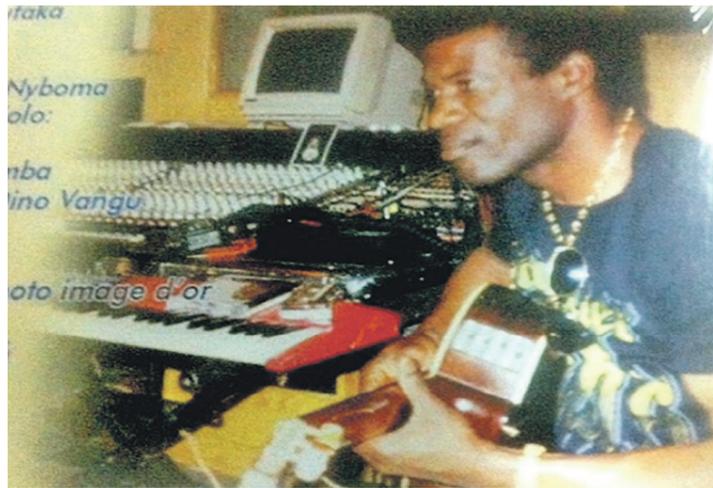
Il est de Bolobo (tribu Nunu-Bobangi, province du Mai-Ndombe). Né de Bobutaka Andalya et de Marie Mandende Botubu, il est le huitième d'une famille de dix enfants, dont une fille. Son père fut successivement footballeur, musicien, juge et administrateur de la cité de Mushie (ex-province du Bandundu) sous la colonisation belge. Bateko Bobutaka, comme ses frères, a suivi les pas de son père. Il a été parmi les joueurs qui ont marqué l'histoire du football congolais. En 1970 à Kinshasa, il a commencé sa carrière sportive dans l'équipe FC Nkaka Nationale à Matete, puis a évolué dans FC Standard Lisano (Matete). En 1973, c'était dans l'équipe de l'Office national des Postes et Télécommu-

nications du Zaïre (ONPTZ), et en 1980 dans Ciza de Lukala. En 1982, il a fait partie de l'effectif de Mabuilu, avant d'intégrer en 1983 le CS Imana (actuellement Daring Club Motema Pembe, DCMP).

La même année, il a fait une pige dans l'AS Bantou de Mbuji-Mayi, avant de regagner le CS Imana en 1984 pour lui offrir le trophée Challenge Papa Kalala au stade Cardinal Malula (ex-stade du 24 novembre). Bateko Bobutaka, alias Libabela, est le frère d'Adrien Bobutaka Likongo-A-Ndombo (ancien joueur du club Himalaya) et de Baudouin Bobutaka Bokina, alias Bobo, de l'AS V Club de Kinshasa (mort en plein mach qui opposait l'AS V Club de Kinshasa et contre le FC Kalamu au stade du 20 Mai, actuellement Tata Raphaël).

Débuts en musique...

Sur le plan de l'art d'Orphée, Bateko Bobutaka a débuté dans les années 70 au quartier Mombele (commune de Li-



Bateko Bobutaka, alias Libabela, en studio

mete) à Kinshasa avec le groupe Bawela de son cousin Monens Motsunde. En 1990, il a travaillé avec quelques musiciens de Zaïko Langa-Langa, dont Zamuangana et Bimi Ombale, et d'autres chanteurs comme Madilu Système et Malage. Quelque temps après, il a créé, avec d'autres amis le groupe musical Loyingisa. Bateko Bobutaka Libabela est l'auteur-compositeur des chansons « Calamité », « Feza »,

« Baby Folie », « Lynia », etc. Il est aussi parmi les anciens sportifs devenus musiciens, à l'instar de Zamuangana, Mayaula Mayo-ni, l'Ivoirien Saint-Joseph Gadji Celi, Yannick Noah (joueur de tennis franco-camérounais), etc. L'on apprend qu'il dispose dans sa gibecière de l'album « Caméléon » contenant douze chansons qui sera dans les bacs le moment venu.

Martin Engimo

ELIMINATOIRES DES CLUBS CHAMPIONS DE BASKETBALL-ZONE 4

L'Interclub enchaîne une 4^e victoire

L'Interclub a aligné sa quatrième victoire d'affilée en dominant la formation de SCTP, le 21 novembre au gymnase Maxime Matsima en match comptant pour la 6^e journée des éliminatoires des clubs champions zone 4.

Après sa défaite (34-55), lors de sa première sortie face à Nzui Manto du Cameroun, l'Interclub a enchaîné des victoires. Il a dominé lors de la deuxième journée, Patronage sur un score de 96 paniers à 81, lançant ainsi sa compétition. L'Interclub a confirmé face aux Panthères de la Guinée Equatoriale 75 paniers 62 avant d'imposer une défaite à BC Mazembe 74 paniers à 60 lors de la quatrième journée. Cinq matches, quatre victoires et une défaite : tel est le bilan de l'Interclub dans cette compétition alors que les Brazzavillois de Patronage ne subissaient que la loi des adversaires.

Patronage a, en effet, chuté face au BC Mazembe 72 paniers contre 81 avant de s'incliner face à l'Inter et devant SCTP 51 paniers contre 91. Cette formation a perdu son



Interclub aligné sa quatrième victoire en dominant SCTP (photo DR)

quatrième match face à BEAC (57-74). Cette équipe de BEAC était la seule qui n'avait pas perdu de match au terme de la 5^e journée. Outre, Patronage, elle s'est imposée respectivement face à Panthères (79-45), devant

SCTP (66-51) puis contre Nzui Manto (61-56). Chez les dames, la coupe est revenue au Fap du Cameroun, la seule équipe dame ayant effectué le déplacement de Brazzaville. Elle est d'office qualifiée pour la phase finale. Les éli-

minatoires de cette compétition, signalons-le, devraient se disputer au Cameroun mais au mois d'octobre, ce pays s'est désistée. Selon la logique, c'est la République démocratique du Congo qui abrite le siège de la zone 4,

qui devrait à son tour prendre le relais. N'ayant pas d'installations adéquates (gymnases couverts), la FIBA Afrique a sollicité les bons offices du Congo qui possède des infrastructures sportives et hôtelières modernes obtenues grâce à l'organisation des 11^e Jeux africains. La charge a été confiée à Brazzaville d'assurer la sécurité du site d'hébergement, des terrains d'entraînement et de compétition. Et chaque équipe qui y participe doit payer 50 dollars par jour pour la prise en charge. Ce qui équivaut aux droits de participation.

« Accueillir les éliminatoires des clubs champions masculin et féminin de la zone Afrique centrale, constitue en quelque sorte une prolongation de la nature hospitalière de la Nation. Cette compétition, initialement prévue au Cameroun puis transférée à Kinshasa, Brazzaville a pris le relais de sa sœur jumelle dans le cadre de la solidarité des pays de l'Afrique centrale », a expliqué Urbain Akambo, le directeur de cabinet du ministre des Sports et de l'Éducation physique.

James Golden Eloué

LANCEMENT DE LA SAISON SPORTIVE 2016-2017

La DGS et les responsables des fédérations harmonisent leurs vues

La Direction générale des sports (DGS) et les responsables des fédérations ont adopté le 21 novembre la circulaire portant organisation de la saison sportive 2016-2017

Cette circulaire de sept articles, qui ne concerne que les activités nationales, oblige les fédérations à développer leurs disciplines au plan national avant de se projeter au niveau international. Elle sera présentée au ministre des Sports et de l'Éducation physique pour approbation et signature.

« Ce n'est qu'un projet. Je ne peux pas vous dire déjà la date du démarrage. Il faut que cette circulaire soit approuvée par le ministre. Quand il l'aura signé, nous pouvons vous communiquer la date du lancement de la saison sportive », a souligné Brice Merlin Lépebé, directeur général des sports à la presse.

Dans la salle, la DGS proposait la période du 15 décembre pour le lancement de la saison sportive. Selon le directeur général des sports, la discussion avec les fédérations sportives s'inscrivait dans le cadre de l'application du plan d'action pour le développement du sport, s'appuyant notamment sur l'axe 4 consacré à l'optimisation des relations partenariales entre l'Etat et le mouvement sportif. « Aujourd'hui nous sommes liés comme par un contrat, les résultats. Donc on ne peut pas décider de quoi que ce soit sans associer les fédérations ». Au terme des échanges, les deux parties se sont accordés

sur les activités à réaliser. La DGS a souhaité que chaque fédération gagne la bataille de la vulgarisation de sa discipline dans tous les départements du pays. « Il faut que chaque fédération vulgarise sa discipline dans tous les départements. Cela constitue un critère d'évaluation parce qu'à la fin de la saison sportive, on va voir

tements ».

La DGS exige également aux fédérations de lui produire les statistiques concernant le nombre d'athlètes licenciés par catégorie, le nombre d'entraîneurs au début comme à la fin de la saison sportive en vue de lui permettre d'évaluer le volet consacré à la formation des cadres. Notons qu'avant le début de



Brice Merlin Lépebé, directeur général des sports (Adiac)

quelles sont les fédérations qui ont réalisé plus d'activités ayant trait à la vulgarisation. »

Le travail de la vulgarisation devra leur conduire à avoir des ligues opérationnelles dans les départements du pays en vue de l'organisation des compétitions départementales, interdépartementales et nationales. « Il ne s'agit pas d'avoir seulement une ligue à Brazzaville et dire que nous sommes une fédération nationale. Il s'agit d'être représentatif dans tous les départe-

ments ». chaque saison, il est fait obligation aux équipes et à chaque athlète de passer les visites médicales. « Désormais il y aura un suivi régulier des athlètes suivant les activités des fédérations. À chaque début d'une compétition nationale, interdépartementale ou départementale, la direction générale des sports doit intervenir par le biais de la direction de la médecine sportive », a conclu Brice Merlin Lépebé.

J.G.E.

FOOTBALL

Le week-end des Diables rouges et des Congolais de la diaspora en France (CFA 2)

CFA 2, 9^e journée

Groupe A

La réserve de Laval s'impose à Vertou (1-0). Davel Mayela, titulaire, a joué toute la rencontre.

Fodé Doré était titulaire, et discret, lors du match nul d'Angers face à Fougères (1-1).

Groupe B

Hermann Mongomba était titulaire lors du match nul de Blois à Dreux (1-1).

Titulaire en défense centrale, Durel Avounou a été remplacé à la 47^e lors du match nul de Caen face à Oissel (2-2). Exaucé Ngassaki est entré à la 88^e.

Groupe C

Brice Owomat était titulaire lors de la victoire de Beauvais face à Feignies (2-0).

Pierre-Ange Omombé, entré à la 65^e, égalise pour la réserve du Paris FC quelques secondes plus tard. Et permet aux Franciliens de prendre un point à Ailly-sur-Somme (1-1).

Groupe D

La réserve de Nancy, handicapée par 2 expulsions, chute à Lunéville (0-1). Ryan Bidounga, aligné en défense, Mons Bassouamina, entré à la 75^e, et Yann Mabella, titulaire en attaque, n'ont pu infléchir ce résultat.

Groupe E

Dijon et Dylan Bahamboula recevaient le leader, Sainte-Genève, leader du groupe. Si Dylan Bahamboula a été remplaçant à la 82^e, son jumeau Dolan a disputé toute la rencontre. Mais c'est un 3^e Congolais qui a marqué le but francilien ; Elipold Bazolo égalise à la 75^e et permet à Sainte-Genève de faire match nul (1-1 score final).

Warren Tchimbembé et la réserve de Troyes battent celle de Créteil 1-1.

Cissé Bassouamba, titulaire dans l'axe, et Sénart-Moissy battent Ornans 1-0.

Groupe F

Thernand Bakouboula et Bourgoïn-Jallieu battent Dives-Cabourg (2-0).

Groupe G

Balma et Archi Fataki s'inclinent en Corse, sur le terrain de Furiani-Agliani (1-3)

Groupe H

Fernand Mayembo et la réserve de Niort sont tenus en échec par Limoges (2-2).

Entré à la 63^e, Kévin Mondziaou Zinga est sorti sur blessure à la 79^e lors du succès de la réserve de Bordeaux sur Bayonne (2-0). Ted Lavie était absent contre son club formateur.

Camille Delourme